



Les enceintes à fossés du Néolithique, du Chalcolithique et du Bronze ancien dans la zone nord pyrénéenne

Al vessant nord del Pirineu els recintes del neolític, del calcolític i de l'inici de l'edat del bronze estan representats per una trentena de jaciments, tot i que si tenim en consideració que alguns d'ells tenen diverses fases, el nombre és dos cops més gran. Aquest article proposa un balanç de la tipologia d'aquests recintes per períodes i mira d'emmarcar-los en el seu context socioeconòmic. Els primers coneguts són a la vall de la Garona. Es tracta de sistemes de palissades que daten de la primera meitat o mitjan V mil·lenari. Cap a la fi del V mil·lenni els sistemes de recintes documentats en el Chasséen antic són del tipus clàssic «causewayed camp» o «camps à fossé interrompu». Cap a la fi d'aquest període, cap a mitjan IV mil·lenni, l'aspecte defensiu dels recintes s'accentua mitjançant fossars més grans, més continus, vorejats d'importants terraplens o bé de muralles de terra i de fusta. En el neolític final trobem sempre hàbitats encerclats per sistemes de fossars, que poden ser múltiples, sense que puguem afirmar si foren concebuts com a tals des del principi o bé si són el resultat de modificacions dels recintes durant llargs períodes. Les excavacions al jaciment de Mourral a l'Aude suggereixen més aviat que es tracta de residències fortificades de l'elit social del III mil·lenni a.n.e. En ple calcolític, en els contextos verazians, aquest tipus de jaciment està ben documentat però amb tipus menys monumentals. El campaniforme marca sovint la darrera fase d'ocupació dels recintes calcolítics. La creació de nous jaciments fortificats com el de Médor, Ornaisons (Aude), es produeix en aquest moment i es continua a principi del bronze antic.

Paraules clau: recinte, fossar, palissada, neolític, calcolític, edat del bronze antic, Chasséen.

Introduction

Le fait de choisir un site pour y établir une enceinte délimitée par un fossé et éventuellement complétée par des talus, voire par une palissade ou un rempart de bois et de terre crue est apparu dans maintes régions et à des positions chronologiques très différentes dans le Néolithique de l'Europe (Andersen 1997). Les fossés qui sont les témoins les plus tangi-

Dans la zone nord pyrénéenne les enceintes du Néolithique, du Chalcolithique et du début de l'Age du Bronze sont représentées sur une trentaine de sites, mais comme certains d'entre eux ont été enclos à plusieurs reprises, les enceintes connues sont en fait deux fois plus nombreuses. Cet article propose un bilan sur la typologie de ces enceintes par grandes périodes et tente de les replacer dans leur contexte socio-économique. C'est dans la vallée de la Garonne que les plus anciens systèmes de retranchement sont connus. Il s'agit de systèmes de palissades qui sont datés de la première moitié ou du milieu du cinquième millénaire. Vers la fin du cinquième millénaire, les systèmes d'enceintes attestés dans le Chasséen ancien sont du type classique des «causewayed camp» ou «camps à fossé interrompu». Vers la fin du Chasséen dans la première moitié du quatrième millénaire, l'aspect défensif des enceintes est accentué par des fossés plus grands, plus continus, bordés d'imposantes levées de terre ou de remparts en terre et en bois. Au Néolithique final on trouve toujours des habitats ceinturés par des systèmes de fossés qui peuvent être multiples sans que l'on sache si ces retranchements complexes étaient conçus comme tels dès le départ où s'ils se sont formés au fur et à mesure par modification des enceintes sur la longue durée. Les fouilles du site de Mourral dans l'Aude suggèrent plutôt qu'il s'agit de résidences fortifiées de l'élite sociale du troisième millénaire avant notre ère. Au plein Chalcolithique, dans les contextes veraziens, ce genre de site est bien attesté mais sous des formes moins monumentales. Le campaniforme marque souvent la dernière étape d'occupation des sites ceinturés chalcolithiques. La création de nouveaux sites fortifiés tels que celui de Médor, Ornaisons (Aude) est effective à cette époque et s'est poursuivie au début du Bronze ancien.

Mots-clés : enceinte, fossé, palissade, Néolithique, Chalcolithique, âge du Bronze ancien, Chasséen.

bles de ces aménagements sont aussi les structures qui se conservent le mieux et qui se détectent le plus facilement, notamment par observation aérienne. Ce sont eux qui livrent la plupart des vestiges à partir desquels on tente d'interpréter la signification et la ou les fonctions de ces retranchements.

Dans certaines régions européennes le phénomène des enceintes s'est développé précocement dès le début

du Néolithique, en particulier dans le Tavolière en Italie du sud (Skeates 2002) et dans plusieurs zones du front de la colonisation rubanée (Lüning 1988). Dans l'actuel territoire français, c'est au Néolithique moyen, que le phénomène des enceintes s'est développé dans la plupart des cultures avec toutefois un gradient chronologique, puisque les enceintes sont fréquentes dès le cinquième millénaire dans le Nord, tandis qu'elles datent surtout des quatrième et troisième millénaires dans le Sud (Vaquer, Treinen-Claustre 1989). Il faut noter que l'état des connaissances actuel sur les enceintes du Néolithique et du début des âges des Métaux en France est très largement dépendant et méthodes de prospections et de fouilles qui créent de fortes distorsions entre les régions, selon qu'elles ont fait ou non l'objet de prospections aériennes ou de programmes de fouilles préventives impliquant des décapages extensifs systématiques. On s'accorde en général à considérer que le fossé et les élévations qui devaient le joindre dans de nombreux cas participent à la matérialisation d'une limite entre un espace interne dominé par les activités de consommation et de relations sociales et un espace externe dédié aux activités d'acquisition de ressources naturelles ou d'exploitations de ressources domestiquées. Cependant les discussions vont bon train si l'on veut tenter d'aller plus loin dans les approches fonctionnelles de ces structures qui sont considérées selon les cas par les uns comme de simples fortifications (Cahen, Keeley, Jadin, van Berg 1990) et par d'autres comme des espaces sacrés dévolus aux offrandes et aux rites dans le cadre général du culte des ancêtres (Whittle A. 1996).

Dans la zone nord pyrénéenne cette thématique peut-être abordée à travers des informations provenant à la fois de prospections aériennes (Vaquer 2000), de fouilles programmées (Guilaine *et al.* 1997) et de fouilles préventives (Merleau, Viarouge 2011). Les apports conjugués de ces trois sortes d'approches permettent de cerner trois grandes étapes de création de sites ceinturés qui ne sont pas nécessairement inscrites dans un même processus évolutif puisque la continuité entre ces étapes est loin d'être avérée.

Les enceintes du Néolithique moyen

A l'heure actuelle, une petite dizaine de sites de la zone nord-est des Pyrénées a livré des traces tangibles d'enceintes qui relèvent toutes du phénomène culturel chasséen (fig. 1). Ces aménagements se trouvent systématiquement sur des sites remarquables par leur emplacement sur les grands axes de communication et par leur topographie dominante sur des rebords de terrasses alluviales et des éperons à la confluence de vallées. Ces critères de choix ont dû avoir une très grande importance au Néolithique moyen puisque dans de nombreux cas les sites les plus remarquables par leur position de contrôle des voies de communication ont été retranchés à plusieurs reprises. Ce remodelage des retranchements sur les mêmes sites est caractéristique du développement des sites chasséens, tant et si bien qu'en cumulant tous les systèmes d'enceintes actuellement connus sur ces sites, c'est en fait une trentaine de systèmes d'enceintes qui a été identifiée.

Les sites les plus importants en la matière sont ceux du Toulousain, notamment Saint-Michel-du-Touch à Toulouse où les traces de 11 à 13 enceintes sont connues et aussi Villeneuve-Tolosane et Cugnaux où l'on peut identifier au moins cinq enceintes à cheval sur les deux communes.

Les systèmes d'enceintes chasséens se composent fondamentalement de deux types de structures en creux : des tranchées d'implantation de palissades en rondins et des fossés. Ces deux types de structures peuvent être attestés seul ou combinés. La recherche systématique des liens qui peuvent les unir n'a pas toujours pu être réalisée dans le cadre des fouilles de sauvetage anciennes, notamment à Saint-Michel-du-Touch où ces structures ont été identifiées pour la première fois dans la région, mais elle a tendance à devenir plus fréquente dans les fouilles préventives modernes qui impliquent des décapages extensifs (Brossier *et al.* 2000). Dans de nombreux cas le remplissage des fossés contient des rejets intentionnels mais aussi les remblais des structures en élévation qui complétaient les systèmes de retranchement, notamment les levées de terre ou escarpes, voire les remparts que l'érosion a démantelés. Les informations disponibles permettent donc de distinguer trois grandes catégories d'enceintes : des enceintes à palissade seule, des enceintes à fossé et palissade, des enceinte à fossé et levée de terre (avec éventuellement palissade ou rempart de bois n'ayant pas laissé de trace archéologique directe).

Les enceintes à palissade seule

Les tranchées de palissades des sites chasséens n'ont généralement pu être observées qu'en tronçons de quelques mètres à quelques dizaines de mètres, ce qui ne permet pas d'en établir une typologie exhaustive. À Saint-Michel-du-Touch, le substratum graveleux dans lequel ces structures étaient creusées offrait de bonnes conditions d'observation des remplissages. Deux types de palissades ont été distingués principalement en fonction de la profondeur des ouvrages. Deux tranchées de 0,60 m de large et deux mètres de profondeur qui ont livré les calages de gros rondins ont été qualifiées de « palissades défensives » ; tandis que d'autres moins profondes (0,50 m) et à trous de poteaux plus espacés ont été qualifiées de « palissades légères » destinées à des enclos (Méroc et Simonnet 1990). Pour pouvoir juger plus sereinement la pertinence d'une telle distinction, supposée fonctionnelle, il faudrait évidemment connaître les plans complets de ces structures, ce qui n'est le cas d'aucune structure fouillée. Les informations disponibles sur les tronçons observés en fouille et les observations aériennes réalisées donnent tout de même un bon aperçu de la variabilité et de l'ampleur de ces structures. A Saint-Michel-du-Touch, plusieurs tronçons de palissade ont une orientation transversale par rapport à l'axe de l'éperon triangulaire, elles constituent manifestement des barrages joignant les deux talus naturels du site de confluence (Méroc et Simonnet 1976). En fonction de leur localisation sur l'éperon, on peut estimer que les quatre systèmes

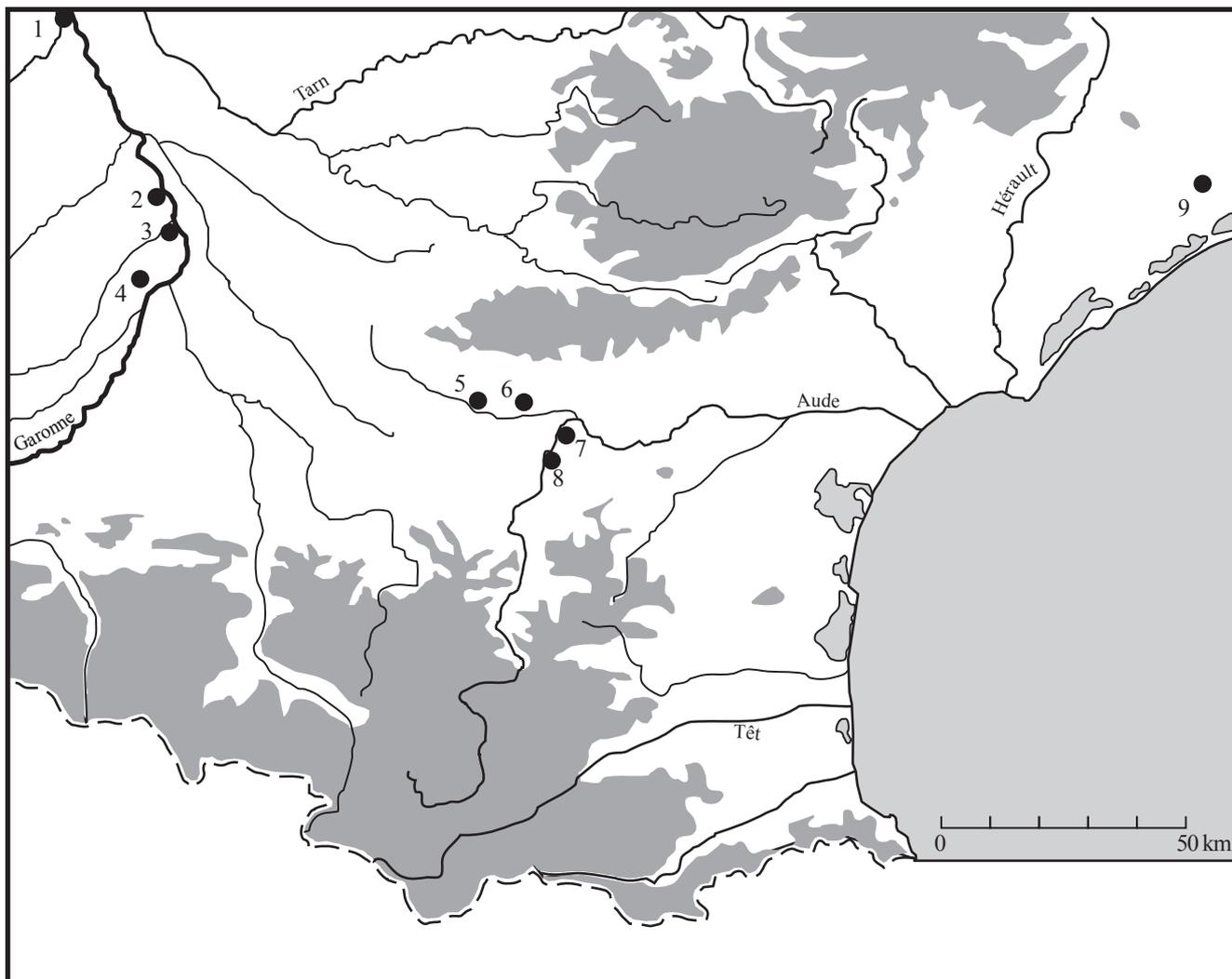


Figure 1. Carte des enceintes attribuées au Néolithique moyen en Languedoc : 1 : Saint-Genès, Castelferrus (Tarn-et-Garonne) ; 2 : Château-Percin, Seilh (Haute-Garonne) ; 3 : Saint-Michel-du-Touch, Toulouse (Haute-Garonne) ; 4 : La Terrasse, Villeneuve-Tolosane et La Vimouna, Cugnaux (Haute-Garonne), 5 : La Poste-Vieille, Pezens (Aude) ; 6 : Les Plos, Ventenac-Cabardès (Aude), 7 : Auriac, Carcassonne (Aude), 8 : La Farguette, Cavanac (Aude) ; 9 : Vert-Parc, Castelnau-le-Lez (Hérault) (dao J. Vaquer, CNRS, 2011).

identifiables ont eu des longueurs comprises entre 50 et 250 m délimitant des camps de l'ordre de 0,25 à 6 hectares. Les deux datations obtenues pour les palissades de Saint-Michel-du-Touch (A62P : 6050±150 BP et A100P : 5440±90 BP) indiquent clairement que ces structures sont les plus anciens retranchements du site et sans doute du midi de la France puisqu'ils se positionnent, malgré leur grand écart type, dans les étapes formatives du Chasséen. D'autres tronçons de palissades détectés à Saint-Michel-du-Touch ont un tracé plus convexe, nettement en arc de cercle et suggèrent l'existence d'enceintes de forme circulaire ou elliptique positionnées au centre de l'éperon.

C'est une enceinte à palissade refermée sur elle-même de forme sub-circulaire qui a été détectée lors des fouilles de sauvetage de Villeneuve-Tolosane. La partie observée sur quelques dizaines de mètres suggère qu'elle aurait pu avoir 170 m de diamètre (Gandelin, Vaquer 2008). Comme la tranchée de fondation est recoupée par trois fosses, dont une de

l'étape ancienne du Chasséen garonnais, et deux de l'étape classique de cette culture, il est permis de penser que cette palissade est probablement la plus ancienne structure retranchée du site (fig. 2).

Pour avoir une idée de la configuration globale de ces enceintes à palissade seule et notamment de la forme et du nombre d'accès, il faut se tourner vers les clichés aériens de F. Claustre réalisés sur le site de la Farguette à Cavanac dans l'Aude (fig. 3). Ces photographies ont révélé en « *cropmarks* » des tracés courbes d'un petit fossé et de six tranchées de fondation de palissade en arc de cercle barrant l'extrémité de l'éperon sur une superficie de moins d'un hectare. Des petites interruptions sont visibles sur les clichés, elles correspondent à des portes d'une largeur inférieure au mètre et plusieurs semblent concordantes sur des palissades concentriques très proches les unes des autres, ce qui suggère une possible contemporanéité, ou tout au moins un faible décalage chronologique entre ces enceintes palissadées.

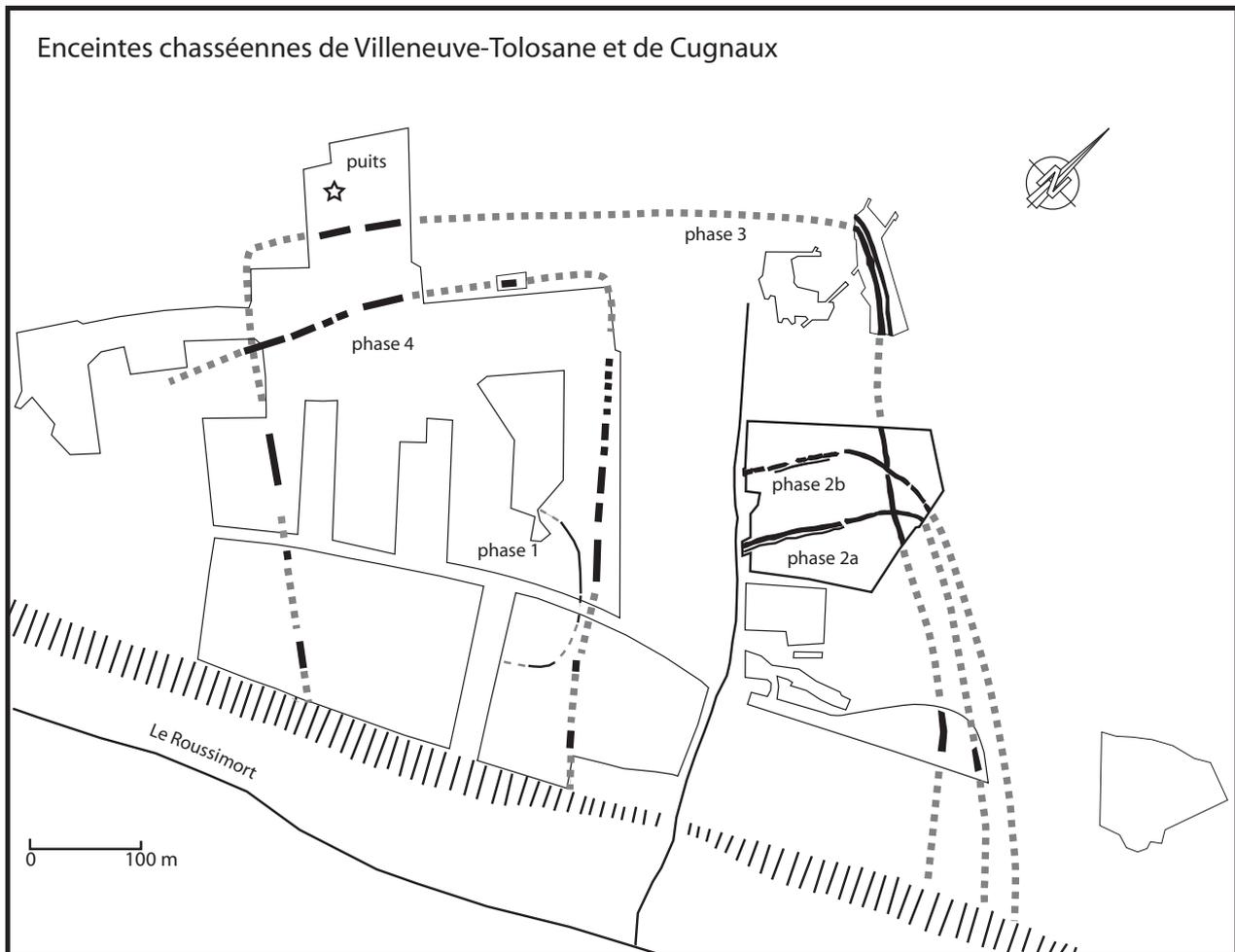


Figure 2. Plan global des tronçons d'enceintes chasséennes détectées sur le site de Villeneuve-Tolosane et de Cugnaux et hypothèse de restitution de leur tracé et de leur phasage (dao J. Vaquer, CNRS, 2011).

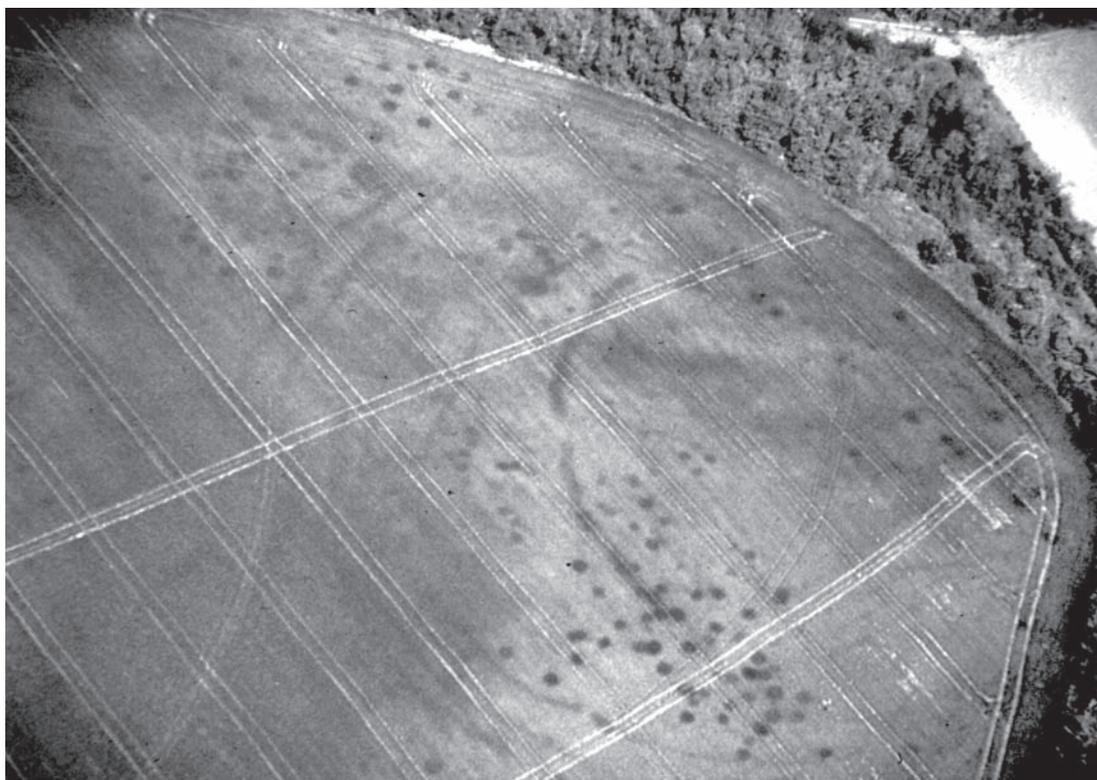


Figure 3. Photographie aérienne du site de La Farguette à Cavanac (Aude) prise en juin 1988 par F. Claustre. Les anomalies phytographiques révèlent l'emplacement de plusieurs enceintes à palissade et un grand nombre de silos (cliché F. Claustre, CNRS, 1988).

Les enceintes à fossé et palissade avec passages multiples

Les enceintes constituées d'un fossé doublé d'une palissade interne avec des passages multiples et concordants correspondent à un type caractéristique du Néolithique de l'Europe occidentale. Il apparaît dès l'horizon à céramique linéaire et connaît un ample développement dans les cultures du Néolithique moyen (Grossgartach, Michelsberg, Wartberg, Chasséen, Windmill Hill et Funnel beaker culture). Dans la zone nord pyrénéenne plusieurs tronçons d'enceinte dégagés lors de fouilles ont révélé une bonne concordance entre le tracé d'un fossé et celui d'une palissade le doublant sur le côté interne, à une distance de quelques mètres.

Le meilleur exemple d'enceinte à fossé segmenté doublé par une palissade est celle de La Poste-Vieille à Pezens (Aude). Ce site a fait l'objet de multiples missions d'archéologie aérienne d'abord par M. Passelac, puis par F. Claustre et J. Vaquer qui ont révélé des traces de substructions correspondant à une vaste enceinte du type « *causewayed camp* » ou « enceinte à fossé interrompu » (Vaquer, Passelac, Claustre in Guilaine et alii 1997).

Situé, sur une terrasse alluviale ancienne du Fresquel, le retranchement était relativement bien conservé et apparaissait nettement grâce aux anomalies phytographiques de croissance et de maturation des cultures de céréales. Les nombreuses photographies réalisées entre 1982 et 1991, ont permis de relever le plan quasi complet du fossé segmenté (fig. 4). Il barre vers l'ouest un éperon bifide dégagé par la confluence du Fresquel et de la Rougeanne qu'il domine par des talus naturels d'une dizaine de mètres de hauteur. Il présente une forme très arquée en U et se développe sur près de 650 m de long en délimitant un camp ovalaire d'une douzaine d'hectares. Les excavations qui le constituent quoique bien alignées avaient des longueurs différentes comprises entre 8 m pour la plus courte et 48 m pour la plus longue et elles étaient séparées par des passages d'ampleur inégale oscillant entre 1,50 m et 8 m.

La première campagne de fouilles dirigées par J. Guilaine a porté sur la portion la plus incurvée de l'enceinte à l'ouest du site où trois tronçons de fossés séparés par deux passages de 8 m de large ont été dégagés. Les nombreuses coupes réalisées dans le comblement du fossé ont révélé une section en U et des dimensions très modestes entre 1,90 et 2,65 m de large à l'ouverture et une profondeur conservée de 0,20 à 0,80 m. Le remplissage était essentiellement constitué de terre limono-graveleuse semblable au sol cultivé qui correspond à une faible couverture limoneuse de la terrasse transformée en sol brun. C'est sans doute l'érosion qui a piégé ces témoins de paléosol dans le fossé. Les apports anthropiques volontaires sous forme de témoins de combustion et de mobilier détritiques étaient peu abondants et attestés surtout au niveau des passages. Les éléments de mobilier découverts sont peu abondants mais tout de même typiques du complexe « chasséo-bizien », un faciès bien particulier du Néolithique moyen du Languedoc occidental, que la typologie de la culture

matérielle permet de placer à la charnière des 5^e et 4^e millénaires.

La seconde campagne de fouilles à Poste-Vieille, dirigée par P. Barthès a porté sur le flanc interne de la même portion d'enceinte avec pour objectif de contrôler des traces ténues de structures linéaires visibles sur certaines photographies aériennes. Le décapage de ce secteur a eu pour principal intérêt de révéler une tranchée d'implantation de palissade, ainsi que diverses structures d'habitat (trous de poteaux, fosses-silos, fours à pierres chauffées). Le bon état de conservation de ces structures en creux a confirmé que le site était peu érodé et a permis une meilleure perception du dispositif d'enceinte. Le tracé de la palissade épouse celui du fossé dont elle est séparée par un espace de 5 m. Cette tranchée d'implantation présentait de nombreuses interruptions sans doute dues à sa conservation partielle, la largeur de la base était de 0,45 m pour une profondeur de 0,30 m dans les secteurs les mieux conservés. Il a pu tout de même être déterminé qu'une interruption bordée de deux trous de poteaux correspondait à une porte d'1,80 m de large située en face de la principale interruption du fossé à l'ouest, une autre interruption plus réduite : 0,90 m correspond peut-être à une poterne en face d'une autre interruption du fossé (fig. 4 b). Comme dans de multiples autres sites il est donc évident que les passages multiples des fossés sont en correspondance avec de multiples portes dans la palissade ces dernières étant logiquement beaucoup plus étroites que les chaussées non creusées au niveau de l'enceinte fossoyée.

Les structures dégagées sur le côté interne de l'enceinte sont peu nombreuses et appartiennent à plusieurs types : structures de combustion à pierres chauffées, silos, fosses à rejets domestiques, fosses d'extraction et quelques trous de poteau. Il est probable que seule une partie de ces structures puisse appartenir exactement à la même période que l'enceinte. En effet deux structures ont livré du mobilier de style chasséen ancien, une fosse a livré de la céramique typique du Vézazien et une autre un vase biconique de style campaniforme ou Bronze ancien. Près de la porte occidentale un groupe de trous de poteaux correspond peut-être aux vestiges partiellement conservés d'un bâtiment à ossature en bois de forme plus ou moins ovale. Si l'on se fie au degré de conservation d'une base de silo tronconique qui a livré du mobilier du même style que celui piégé dans le comblement du fossé on peut considérer qu'il manque environ un mètre de sédiment au dessus du niveau de décapage archéologique. Cette indication permet de supposer que le fossé avait à l'origine près de 3 m de large pour 1,80 m de profondeur et la palissade environ 0,70 m de large pour 1,30 de profondeur. Les traces observées au fond laissent supposer des pieux en rondins d'environ 0,20 m de diamètre. Si l'on se fie à ces seules données, le fossé n'aurait donné que 5 mètres cubes de remblais au mètre linéaire pour l'édification d'un talus de terre entre le bord interne du fossé et la palissade, ce qui est très peu pour réaliser une escarpe et protéger la palissade contre des attaques au feu (fig. 4 c).

Les photographies aériennes ont permis de déceler d'autres indices de structures archéologiques mais elles

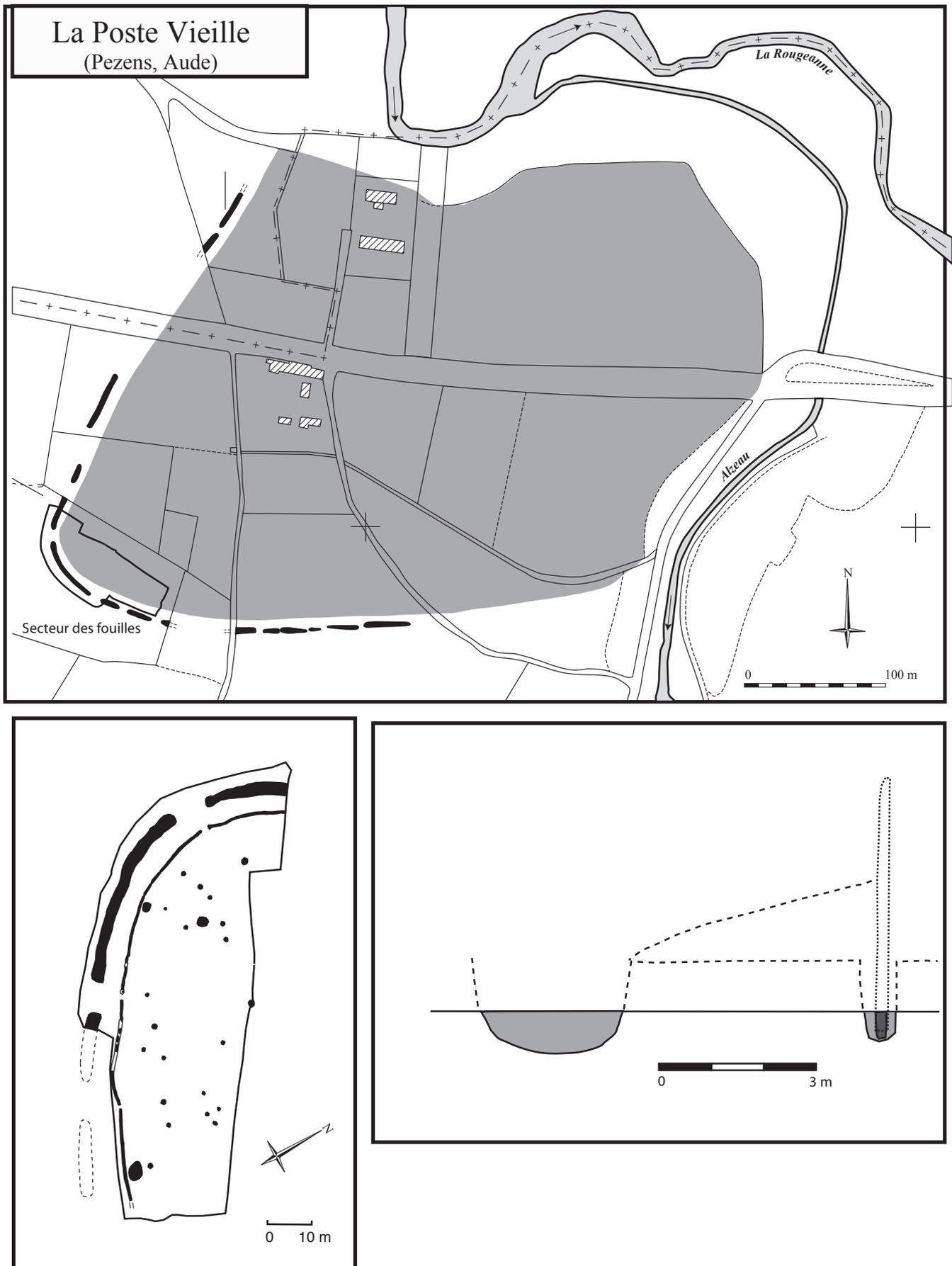


Figure 4. Plan de l'enceinte « chasséo-bizienne » de la Poste-Vieille à Pezens (Aude). Relevé de l'enceinte à fossé segmenté et plan de détail du secteur fouillé avec mise en évidence d'une palissade et de structures internes qui permettent de restituer le système de retranchement. (dao J. Vaquer, CNRS, 2011 d'après Guilaine *et al.* 1997).

correspondent surtout à des structures médiévales. On ignore donc quel type de protection remplaçait l'association fossé palissade sur les trois autres côtés du site qui ne présentent pas d'escarpements naturels très accusés notamment vers l'est. L'ampleur de cette enceinte contraste évidemment avec la parcimonie des témoins d'occupation reconnus dans la zone interne. S'il ne fait guère de doute que le grand développement du fossé a réclamé la mobilisation d'une communauté importante, l'aspect défensif du retranchement est peu évident, vu le faible relief de la terrasse, la très grande longueur des zones non protégées et la multiplicité des passages. À l'instar de nombreux autres sites de ce type attestés en Europe tempérée, il faut sans doute envisager que ce type d'enceinte était plutôt lié à des manifestations collectives périodiques, telles que des rassemblements d'éleveurs avec leur troupeaux, plutôt qu'à un réel souci de défense d'un grand village permanent.

L'autre site qui a révélé des témoins bien conservés d'enceinte à fossé et palissade est celui de la ZAC de l'Agora, dans la commune de Cugnaux en Haute-Garonne (Brossier, Marlière *et al.* 2000). Les deux tronçons dégagés appartiennent à des enceintes qui devaient relier le rebord de la terrasse et un petit talweg occupé de nos jours par le chemin de la Vimouna (fig. 2). C'est à proximité de cet ancien talweg que l'accumulation de sédiment a fossilisé à la fois les tronçons de fossés et les tranchées de palissade ainsi que des lambeaux de sol d'habitat. Il est donc possible de connaître la morphologie et les dimensions réelles de ces structures de retranchement.

L'enceinte de la phase 2a de ce site est constituée d'un fossé en deux grands tronçons séparés par une interruption de 5 m. Dans le détail le tronçon A au nord comporte trois alvéoles de creusement plus ou moins coalescentes de 22, 18 et 29 m de long et le tronçon B au sud est d'un seul tenant sur 89 m de long. C'est seulement dans la partie basse du site que le fossé est bien conservé, proche de son état d'origine, il mesure 3 m de large et 1,20 m de profondeur et il est doublé d'une tranchée de fondation de palissade située à 2 ou 3 m de son flanc interne. Cette palissade est interrompue au même niveau que l'interruption principale du fossé qui mesure 5 m. de large. Il s'agissait donc d'une porte dont la largeur exacte au niveau de la palissade était plus courte, mais ne peut pas être déterminée en raison d'un recoupement par une fosse. La particularité de cette enceinte réside dans la présence de cinq petits souterrains s'ouvrant sur le flanc interne du fossé et se poursuivant sous le tracé de la levée de terre et de la palissade. L'un de ces souterrains contenait une sépulture très particulière d'un sujet féminin dont le corps disposé en position surélevée s'est décomposé en espace vide (Vaquer, Gandelin, Tchérémissinoff, Remicourt 2008, p. 119). Un autre souterrain contenait le dépôt de deux crânes de bovins, il semble donc que ces structures reliées au fossé aient eu des fonctions relevant du registre des pratiques cérémonielles et funéraires.

L'enceinte de la phase 2b du site de Cugnaux présente un tracé parallèle à l'enceinte n° 3 et constitue probablement un agrandissement de cette dernière. Le

fossé large de 2 m et profond de 0,50 à 1,20 m est moins bien conservé, il est beaucoup plus segmenté et présente 13 alvéoles de creusement de 3 à 17 m qui sont alignées et séparées par des interruptions de 0,50 m à 6 m. En réalité il se pourrait bien que la plupart des interruptions très courtes soient dues à l'érosion de la base irrégulière du fossé, dans ce cas il faudrait diviser par deux le nombre de segments du fossé interrompu. Comme le précédent ce fossé était doublé par une tranchée de palissade qui n'a été observée que sur un tronçon d'une cinquantaine de mètres. Elle se trouvait à deux mètres du flanc interne du fossé et ne comportait pas d'interruption au niveau des petites interruptions du fossé. Au niveau de l'infléchissement de ce fossé vers l'est, se trouvait un groupe de cinq sépultures à inhumation en fosses établies à la fois dans la base et sous le remplissage du fossé. Comme l'enceinte de la phase 2a celle-ci semble avoir joué un rôle important dans les pratiques funéraires mais le rite adopté ne permettait pas alors d'accéder aux restes ultimes des sujets inhumés.

Le mobilier recueilli dans les remplissages des enceintes des phases 2a et 2b de Cugnaux comporte des séries importantes qui appartiennent à l'étape classique du Chasséen garonnais que l'on peut placer au tout début du quatrième millénaire avant notre ère.

Les fouilles préventives récentes réalisées en 2008 sur le site de Château Percin à Seilh (Haute-Garonne)



Figure 5. Vue du fossé interne de l'enceinte chasséenne de Château-Percin à Seilh (Haute-Garonne). Le fossé est rempli de boules d'argile cuite et de résidus de combustion provenant de l'effondrement d'un rempart en bois et terre qui jouxtait le fossé sur son flanc interne (photo F. Pons, Inrap 2008).

par l'Inrap sous la direction de F. Pons ont révélé deux enceintes dont une à fossé et palissade présente les traces d'un important incendie qui a cuit et fossilisé une énorme quantité de matériaux argileux effondrés dans le fossé (Gandelin, Pons, de Chazelles, à paraître). Le tronçon de fossé chasséen est continu sur les 75 m observés, il est rempli de boules d'argile modelées et de restes de bûches carbonisées qui devaient constituer un puissant rempart de terre et de bois, appuyé sur une palissade de gros rondins de bois qui était établie à trois mètres en retrait du fossé (fig. 5). Grâce à l'incendie qui a brûlé ces matériaux sur place, il est désormais établi que l'espace entre le fossé et la palissade était occupé par un rempart construit en bois et en argile modelée et qui était contenu par la palissade sur son flanc interne. Ce rempart devait être massif et élevé si l'on en juge par la masse considérable de déblais effondrés et remblayés dans le fossé.

Les enceintes à fossé et éventuelle levée de terre ou rempart de terre et de bois

Dans de très nombreux cas les enceintes ne sont représentées que par des traces de fossé non doublé par une palissade sur le flanc interne. On ne peut pas obligatoirement en déduire qu'aucune défense en élévation doublant le fossé n'ait existé sur de tels systèmes mais simplement qu'elle ne s'est pas conservée. Les causes de cette absence de palissade sont conjecturales : absence réelle de palissade remplacée par une levée de terre ou un rempart non ancré dans le sol, destruction de celle-ci par l'érosion, soit parce qu'elle n'était pas solidement implantée dans le sol, soit parce qu'elle pouvait être établie au sommet d'une levée de terre qui a été totalement détruite par l'érosion, etc. Contrairement à d'autres régions européennes aucune levée de terre encore en relief n'est attestée dans le midi de la France. Les seuls témoins de l'existence de levées de terre ou de remparts résident dans les remplissages des fossés qui comportent des apports dissymétriques ou des sédiments différents entre la base et le sommet et qui témoignent de l'érosion de tels dispositifs. Dans la mesure où l'on ne peut établir de distinction structurelle sur ces élévations disparues, c'est à partir du tracé planimétrique des fossés qu'une classification peut-être proposée. Elle permet de distinguer des petits fossés segmentés peu différents de ceux décrits précédemment et des fossés plus importants généralement continus ou peu segmentés.

Les enceintes à petit fossé sans palissade forment la majorité des enceintes reconnues à Saint-Michel-du-Touch où l'on peut compter les traces de huit structures de ce type. Elles sont constituées de fossés allongés mesurant de 15 à 30 m de long, 3 à 4 m de large et près d'1 m de profondeur. Elles sont disposées en files droites ou convexes et forment soit des barrages de l'éperon, soit des espaces semi-circulaires ou semi-elliptiques appuyés sur le rebord de l'escarpement naturel qui domine la Garonne. Le développement de ces enceintes est d'ampleur variable puisque la longueur estimée de ces systèmes varie

entre 200 et 600 m de long, tandis que la superficie enclose irait de 2,5 ha jusqu'à 15 et même 18 ha (Simonnet 1976). D'après les mobiliers retrouvés et les datations numériques, ce type d'enceinte à fossé segmenté serait attesté à Saint-Michel-du-Touch dès le Chasséen ancien (fossé A 150 daté de la seconde moitié du cinquième millénaire) et il est attesté pendant toute la durée du Chasséen garonnais.

A Villeneuve-Tolosane et à Cugnaux c'est ce type de fossé segmenté sans palissade qui forme les enceintes les plus grandes. Ces enceintes appuyées sur l'escarpement de la moyenne terrasse ont une morphologie trapézoïdale ou en V et sont formées de fossés segmentés qui sont généralement peu imposants (3 à 4 mètres de large et 0,70 à 1 m de profondeur). Leur extension est toutefois considérable puisque les plus grandes enceintes de Villeneuve-Tolosane et Cugnaux (phase 3 et 4) pourraient avoir jusqu'à 1,5 km de développement et enclore une superficie de l'ordre de 30 hectares (fig. 2). La longueur de ces fossés qui a pu être fouillée est faible par rapport à leur longueur totale. Les sondages réalisés ont toutefois permis de savoir que ces fossés datent du Chasséen garonnais récent (3850-3500 avant notre ère) et que certains secteurs des retranchements ont reçu des sépultures à inhumation et des dépôts d'ossements humains isolés (Vaquer, Gandelin, Tchérémissinoff, Remicourt 2008).

Sur d'autres sites les enceintes qui n'ont pas de doublage par une palissade présentent des fossés imposants et continus ou tout au moins peu segmentés. On peut supposer que les terres extraites de ces fossés formaient une importante levée ou un rempart mixte en terre et en bois sur le côté interne du fossé. Dans plusieurs cas effectivement le comblement du fossé lui-même contient des couches de sédiments fortement dissymétriques qui indiquent des apports provenant surtout du côté interne des retranchements et qui résultent évidemment de l'effondrement ou de l'érosion de la levée de terre qui jouxtait le fossé sur son flanc interne.

Un des meilleurs exemples de remplissage de fossé comportant des apports de sédiments venant d'une levée de terre interne est celui du camp d'Auriac à Carcassonne, dans l'Aude (fig. 6). Sur ce site de confluence les fouilles préventives que nous avons réalisées en 1987 et 1988 ont révélé un fossé en deux tronçons qui barre un éperon de 3 hectares. L'enceinte de barrage dont le développement est estimé à 150 m comportait deux interruptions, une au nord-est entre l'interruption du fossé et le talus naturel mesurant 13 m et une autre centrale mesurant 5 m. Le fossé à section en V ou en U était très érodé dans le tronçon sud qui a été fouillé sur une cinquantaine de mètres, mais il était beaucoup mieux conservé dans le secteur nord où il a été sondé sur une dizaine de mètres. Dans ce secteur il mesurait encore 4 m de large et 2 m de profondeur sous le niveau de décapage correspondant à la base d'un labour de vigne. Vu les profils pédologiques observés, on peut estimer que l'érosion a enlevé plus d'un mètre de sédiment sur le haut du site. A l'origine le fossé devait donc mesurer environ 5 m de large pour une profondeur de 3 à 3,50 m. Si l'on ajoute environ 3 m pour la hauteur de la levée

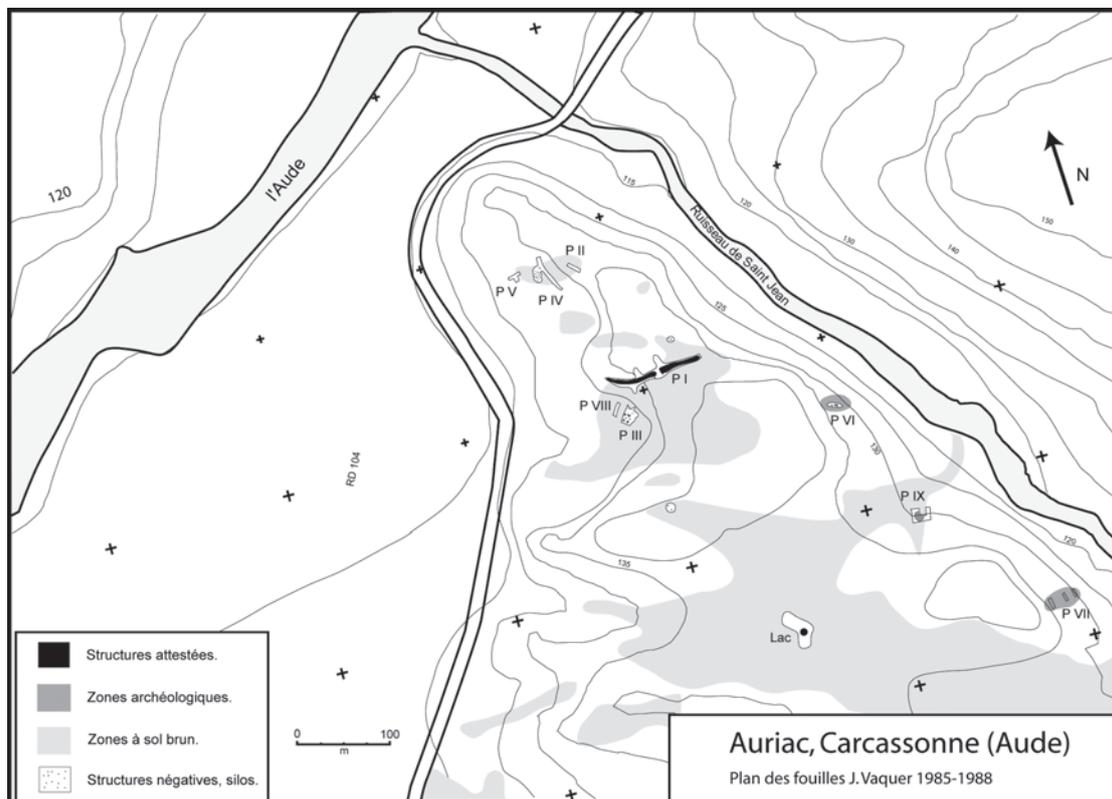


Figure 6. Plan du site d'Auriac à Carcassonne (Aude) avec localisation des secteurs fouillés et des structures découvertes (d'après J. Vaquer, CNRS, 2011).

de terre qui devait jouxter le fossé le retranchement devait être très imposant avec une escarpe d'environ 6 m à 6,50 m de haut peut-être couronnée par une palissade. Ce type de défense beaucoup plus imposante que les précédentes a livré un abondant mobilier de l'étape classique du Chasséen languedocien soit dans le premier quart du 4^e millénaire.

Bilan pour les enceintes du Néolithique moyen

La multiplication des sites retranchés au Néolithique moyen dans le Midi répond sans doute et comme ailleurs à des préoccupations défensives. L'exemple du rempart incendié de Château Percin est là pour confirmer que de telles structures pouvaient être attaquées et détruites et qu'elles étaient ensuite reconstruites. L'économie néolithique étant avant tout fondée sur la consommation différée de stocks de ressources domestiques les enceintes répondaient à la nécessité de les protéger. Ces richesses ont dû être enviées et l'on peut considérer que la « razzia » a dû faire partie des modalités fréquentes d'acquisition de nourriture ou de domination entre les communautés (Keeley 2009). De plus, même en envisageant des rapports sociaux pacifiés par les échanges, ceux-ci impliquaient une part croissante de surplus compensatoires (en réserves de grains ou en troupeaux) qui devaient à leur tour être protégés.

On observe cependant des formes exacerbées de retranchements de sites de très grande ampleur qui ne cadrent pas seulement avec un simple souci de défense et il faut envisager que les enceintes comme

les monuments funéraires participaient aussi aux formes d'affirmation de la puissance dans le cadre des rivalités entre les groupes ou leurs gouvernants.

Les sites retranchés correspondent aussi à une concentration et à une stabilisation d'une partie de l'habitat qui se marque par des établissements pouvant atteindre plusieurs dizaines d'hectares. Ces grands sites retranchés sont souvent situés sur des emplacements stratégiques remarquables dominant un territoire fertile ou contrôlant des axes de circulation, ils participaient sans doute à une organisation plus collective et plus hiérarchisée de certaines communautés. Dans le Toulousain, l'existence de batteries de fours à pierres chauffées destinées à cuire de grandes quantités de viande à la façon des fours polynésiens suggèrent l'existence de grands festins périodiques. Il se peut que ces structures aient servi aussi pour torrifier des céréales vêtues, voire pour le touraillage du malt et pour la saccharification du moût afin de préparer de grandes quantités de bière. Ces grands sites ceinturés ont pu jouer le rôle de premier plan dans la vie cérémonielle intense qui caractérise les sociétés à richesses ostentatoires.

La densité de population et surtout la physionomie du territoire semblent avoir joué un rôle important dans les diverses options d'aménagement qui sont constatées. Dans les plaines alluviales, la plupart des enceintes sont établies sur les rebords de terrasses. Les sites de confluence ont été mis à profit pour des barrages. Les jalons chronologiques disponibles suggèrent une évolution qui irait d'enceintes à palissades seules au Néolithique moyen 1 vers des enceintes à fossé et palissade au néolithique moyen 2, lesquelles

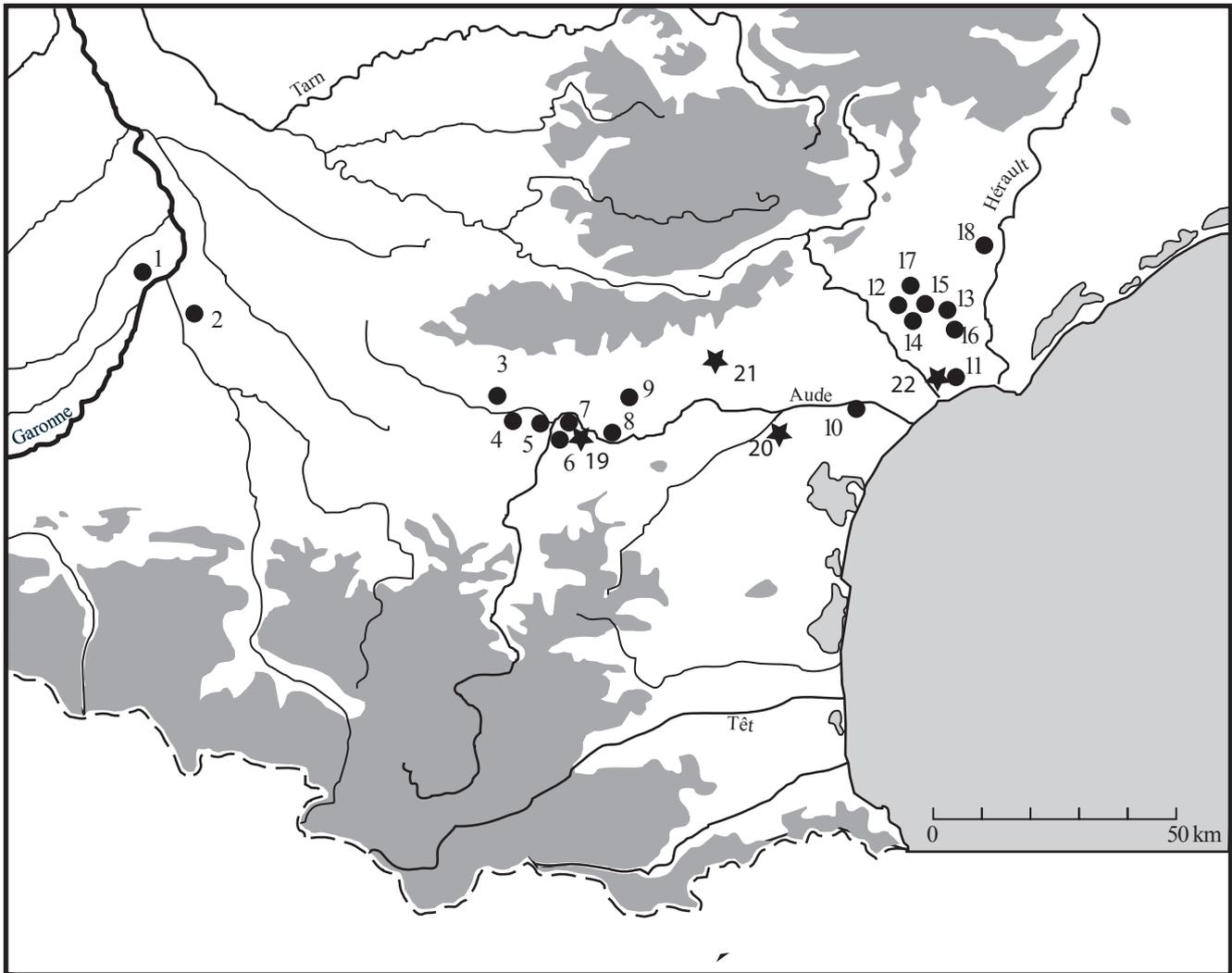


Figure 7. Carte des enceintes attribuées au Néolithique final, au Chalcolithique et au Bronze ancien en Languedoc occidental.

Enceintes du Néolithique final et du Chalcolithique pré- campaniforme : 1 : La Terrasse, Villeneuve-Tolosane (Haute-Garonne), 2 : Terrier Capelle, Grépiac (Haute-Garonne), 3 : Rocreuse, Raissac-sur-Lampy (Aude), 4 : Saint-Antoine, Caux-et-Sauzens (Aude), 5 : Rivoire, Pennautier (Aude), 6 : Carsac, Carcassonne (Aude), 7 : Roc d'en Gabit, Carcassonne (Aude), 8 : Le Mourral, Trèbes (Aude), 9 : La Serre, Laure-Minervois (Aude), 10 : La Moulinasse, Salles-d'Aude (Aude), 11 : Les Mourguettes, Portiragnes (Hérault), 12 : Le Grand Bosc, Lieuran (Hérault), 13 : Le Pierras de l'Hermitage, Servian (Hérault), 14 : La Grande Prèpre, Servian (Hérault), 15 : La Croix de Fer, Espondeilhan (Hérault), 16 : La Croix Vieille, Montblanc (Hérault), 17 : Machine de Laborde, Abeilhan (Hérault), 18 : Le Puech Haut, Paulhan (Hérault).

Enceintes du Campaniforme et Epicampaniforme (Bronze ancien 1) : 19 : Roc d'en Gabit 2, Carcassonne (Aude), 20 : Médor, Ornaisons (Aude), 21 : La Carreirasse, Mailhac (Aude), 22 : Les Mourguettes 2, Portiragnes (Hérault) (dao J. Vaquer, CNRS, 2011).

évolueraient ensuite vers des fossés plus imposants bordés de puissantes levées ou de remparts en bois et terre modelée.

La configuration en système à fossé interrompu qui apparaît vers la fin du cinquième millénaire pourrait correspondre à une influence nordique. Il en serait de même pour l'incorporation des fossés et des levées de terre dans le cadre des pratiques funéraires et des rites impliquant l'utilisation des restes des défunts. L'aspect interrompu des fossés et parfois des palissades est une caractéristique très répandue des enceintes de cette époque en Europe. Dans une optique vraiment défensive, il ne paraît pas très logique de multiplier ainsi les passages. On suppose que cette configuration résulte du mode d'organisation des grands chantiers par unités familiales : chacune aurait eu son tronçon de fossé à creuser et à entretenir et son passage à disposition. Les grandes enceintes à fossés segmentai-

res pourraient refléter une organisation de la société elle-même segmentée, avec des maisonnées au statut relativement égalitaire, plus ou moins autonomes, mais capables de s'associer pour de grands travaux collectifs régis par le pouvoir mobilisateur de quelques « grands hommes ».

Les enceintes à fossé du Néolithique final et du Chalcolithique dans la zone nord-pyrénéenne

À l'heure actuelle, on connaît une vingtaine d'enceintes fossoyées du Néolithique final ou du Chalcolithique pré-campaniforme entre l'Hérault et la Garonne, elles se situent principalement en Languedoc occidental (fig. 7). Leur nombre réel est sans doute bien supérieur si l'on tient compte des très fortes variations de densité des sites de ce type

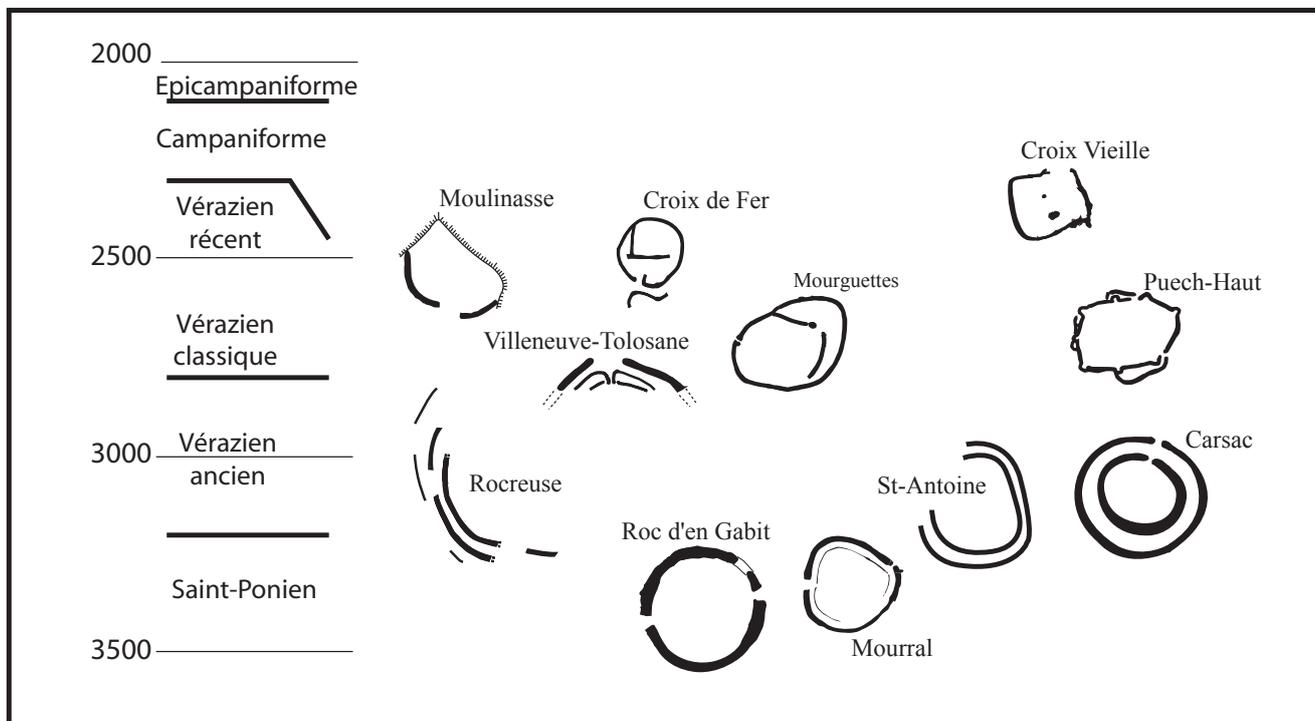


Figure 8. Schéma d'évolution typologique et chronologique des enceintes fossoyées du Néolithique final et du Chalcolithique en Languedoc occidental (dao J. Vaquer, CNRS 2011).

qui apparaissent à l'échelle des petits pays et qui ne révèlent finalement que des différences d'investissement ou de méthodes de recherche en archéologie. Dans la région de Carcassonne la forte densité observée est liée à un programme de prospections aériennes systématique (Vaquer 2000), tandis que dans l'Hérault c'est un programme de prospections au sol sur les parcelles de vignes défoncées qui a révélé la plupart des enceintes connues (Vaquer 2007).

Depuis l'identification des premières enceintes fossoyées du Néolithique final-Chalcolithique en Languedoc, les connaissances sur ce genre d'aménagement ont progressé en quantité et en qualité. Le constat d'une diversité des modes de retranchement dressé il y a une trentaine d'années, à la fois pour la morphologie, la superficie, le lien avec la topographie et la physiographie reste globalement valable (Vaquer et Treinen Claustre 1989), mais il se double aujourd'hui d'autres interrogations qui découlent de l'affinement des recherches et des corrélations multiples que l'on peut établir à partir des données de fouilles.

En tout premier lieu, il faut souligner la clarification de certains aspects ayant trait à l'attribution culturelle ou à la chronologie des sites, mais aussi et surtout à la périodisation architecturale de ces derniers, ainsi qu'à leur propre évolution taphonomique qui peuvent influencer sensiblement sur leur morphologie, voire même sur la perception de leurs éléments structurants. Les données radio-chronologiques disponibles ne sont pas encore très nombreuses elles suggèrent un assez grand étalement des périodes concernées par l'édification ou l'occupation des enceintes (fig. 8). Cette longue durée qui peut friser le millénaire d'après les données de Mourral et de Roc d'en Gabit est évidemment problématique en particulier au regard des éléments constitutifs des retranchements qui étaient essentielle-

ment en terre et en bois et donc à faible durée de vie. Dans ces deux cas, il a pu être prouvé grâce aux fouilles que l'édification et l'utilisation effective des fossés d'enceinte avaient été beaucoup plus limitée dans le temps et que les témoins récents trouvés au sommet des remplissages des fossés pouvaient résulter de réoccupations des sites ou de piégeages de vestiges sans rapport véritablement fonctionnel avec les premiers aménagements alors ruinés ou inopérants, en tout cas non réaménagés (Vaquer 2002).

Les enceintes à fossé simple et les enceintes à fossé multiples

Un des premiers critères de classification des enceintes de cette époque concerne le nombre de fossés. Il apparaît en effet que plusieurs enceintes ont des fossés concentriques de morphologie identique avec des passages concordants, ce qui peut indiquer une conception initiale à plusieurs fossés et non un simple agrandissement au fil du temps.

Plusieurs enceintes de morphologies différentes ont des fossés concentriques qui ne se recoupent pas. Elles ont pu de ce fait être réalisées ainsi dès le départ. Ce pourrait être le cas à Rocreuse, Raissac-sur-Lampy (Aude) qui présente une enceinte semi-circulaire à trois fossés appuyée sur le rebord d'un plateau. Ce pourrait être le cas aussi à Saint-Antoine, Caux-et-Sauzens (Aude), où une enceinte sub-quadrangulaire à double fossé a été établie sur un éperon de terrasse alluviale. Le site le plus remarquable à cet égard est celui de Carsac à Carcassonne (Aude) qui présente deux fossés annulaires concentriques avec deux grands passages concordants orientés au nord-est. Toutefois dans la plupart de ces cas on ne peut pas vraiment prouver

que les fossés multiples ont été contemporains, faute de fouilles de grande ampleur ou d'études de liaisons d'éléments fragmentés qui apporteraient des preuves irréfutables de contemporanéité entre ces fossés.

Dans d'autres cas il est manifeste que les fossés multiples correspondent à des réaménagements. Il faut raisonnablement envisager des reprises architecturales sur le site des Mourguettes à Portiragnes (Hérault) où deux fossés d'enceintes se recoupent partiellement (Grimal 1991). Il faut surtout prendre en compte ce type de phénomène dans le cas du site du Puech Haut, Paulhan (Hérault) où les fouilleurs envisagent plusieurs stades d'évolution du retranchement qui aurait été d'abord à tranchée de palissade seule, puis à fossé doublé d'une levée de terre et enfin une enceinte agrandie partiellement avec un fossé bordé d'un talus parementé d'un mur en pierres sèches (Carozza *et al.* 2003).

Typochronologie des enceintes du Néolithique final et du Chalcolithique en Languedoc occidental

En l'état actuel des connaissances, si l'on se fonde sur la typologie des assemblages de mobiliers on constate deux pôles chronologiques pour la création d'établissements ceinturés en Languedoc (fig. 8). Le premier correspond au Saint-Ponien récent ou au Vézazien ancien (caractérisé par une industrie en silex à base de lames importées et une céramique à vases carénés et à jarres munies de cordons multiples). Il se place à la fin du quatrième millénaire et au tout début du troisième millénaire et comporte aussi bien des enceintes appuyées sur un escarpement comme Rocreuse que des enceintes à plan refermé sur lui-même comme Roc d'en Gabit, Mourral, Saint-Antoine ou Carsac. Il convient de noter que ces enceintes, qui ont livré des éléments mobiliers comparables, sont toutes situées dans le couloir de l'Aude-Fresquel. Hormis Rocreuse dont la superficie peut correspondre à l'habitat d'une communauté (3,9 ha maximum), les autres enceintes sont toutes petites et n'abritaient que des groupes humains réduits et farouchement protégés, comme l'illustre le cas emblématique de Mourral (Vaquer 1998 et Vaquer 2002). C'est en effet dans ce groupe que se trouvent les fossés les plus imposants (plus de 9 m de large et près de 3 m de profondeur à Roc d'en Gabit et à Carsac), ceux qui ont probablement mobilisé le plus de main d'œuvre et qui ne livrent paradoxalement que très peu de vestiges (Vaquer, Gandelin, Marsac 2004).

Le second temps fort de création d'enceintes correspond au Vézazien classique ou récent (caractérisé notamment par des céramiques à mamelons superposés ou à décors de cannelures et d'impressions), il se place vers le milieu du troisième millénaire av. J.-C., avec une persistance des occupations jusqu'au campaniforme dans plusieurs cas. Il comporte des enceintes de types variés : éperon barré comme la Moulinasse ; enceintes annulaires ou ovalaires comme La Croix de Fer, Villeneuve-Tolosane, Les Mourguettes ; enceintes sub-quadrangulaires comme La Croix Vieille ou encore à tracé sinueux avec de petits bastions comme le Puech Haut, dont la morphologie générale

évoque fortement les enceintes à fossé ou en pierre sèche de la culture de Fontbouisse.

Dans de nombreux cas ces fossés chalcolithiques sont nettement moins imposants que ceux de la période précédente. Le lien entre le fossé et la ou les palissades n'est réellement documenté qu'à Villeneuve-Tolosane. Sur ce site, partiellement exploré, deux tranchées de fondation de palissade se rejoignent sur l'emplacement d'une porte en retrait ; ce sont les témoins d'un possible coffrage de rempart en terre qui pourrait évoquer certains retranchements arténaciens comme celui de Camp de Chalignac en Charente. Une autre nouveauté dans ce groupe pourrait être l'emploi de pierres rapportées qui ont pu participer à la contention d'un talus, voire à l'édification d'un vrai mur de protection comme on l'envisage pour le site des Mourguettes et pour la dernière phase du site de Puech Haut. C'est un autre caractère partagé avec la culture de Fontbouisse qui pourrait traduire des influences orientales, à moins d'envisager qu'il ne soit dû qu'à un déficit en bois d'œuvre dans l'environnement proche de ces enceintes à longue durée d'occupation.

Le ou les statuts des sites ceinturés du Néolithique final dans la zone nord-pyrénéenne

Les questions ayant trait à la fonction ou plutôt aux fonctions possibles de telles enceintes ne peuvent être réellement abordées que pour les sites ayant fait l'objet de fouilles étendues et d'études poussées sur les structures et les assemblages de vestiges. En l'absence de témoins architecturaux clairement identifiables à l'intérieur de nombreuses enceintes, il a été admis qu'il s'agissait d'habitats défensifs sur la seule constatation de rejets domestiques dans le remplissage des fossés. Ce n'est qu'avec la fouille de Mourral et plus récemment celle de Puech Haut que l'existence de restes de bâtiments internes a été clairement démontrée mais il reste difficile voire impossible de cerner plus précisément la fonction de ces constructions de grande ampleur (fig. 9 et fig. 10).

L'aspect défensif est cependant indéniable à Mourral où l'on peut affirmer que le fossé, susceptible de se remplir d'eau dans le secteur oriental était doublé d'un talus sur le côté interne, lui-même renforcé par une palissade faite de gros rondins de 0,20 m de diamètre. Ces structures complémentaires formaient l'essentiel du retranchement, elles ont été entretenues, voire modifiées de façon à réduire la largeur du passage occidental situé quant à lui dans un terrain graveleux et sableux ne retenant pas l'eau de pluie. La grande majorité des vestiges recueillis dans les couches du comblement inférieur du fossé témoigne de rejets de consommation comportant de nombreuses restes de faune. C'est l'élevage des bovins qui domine et des indices de soins ou l'aspect de la courbe des âges d'abattage indiquent une haute maîtrise de cette activité. Ces caractères économiques semblent différents de ce que l'on observe habituellement sur les petits habitats non fortifiés de cette époque où les restes de faune sont peu abondants et où l'on trouve surtout de nombreuses fosses et silos destinés à la conservation des



Figure 9. Vue aérienne de l'enceinte annulaire de Mourral à Trèbes (Aude) prise au moment des fouilles en 1998. On distingue le fossé d'enceinte annulaire et ses deux interruptions à l'est et à l'ouest. Ce fossé est doublé par une tranchée de fondation de palissade qui s'élargit vers l'entrée ouest où l'on a pu détecter les traces d'une reprise architecturale visant à réduire la largeur du passage et de la porte. L'intérieur du site ne présente que les traces de deux bâtiments à ossature de poteaux en bois dont subsistent les trous de poteaux (cliché J. Vaquer, CNRS, 1997).

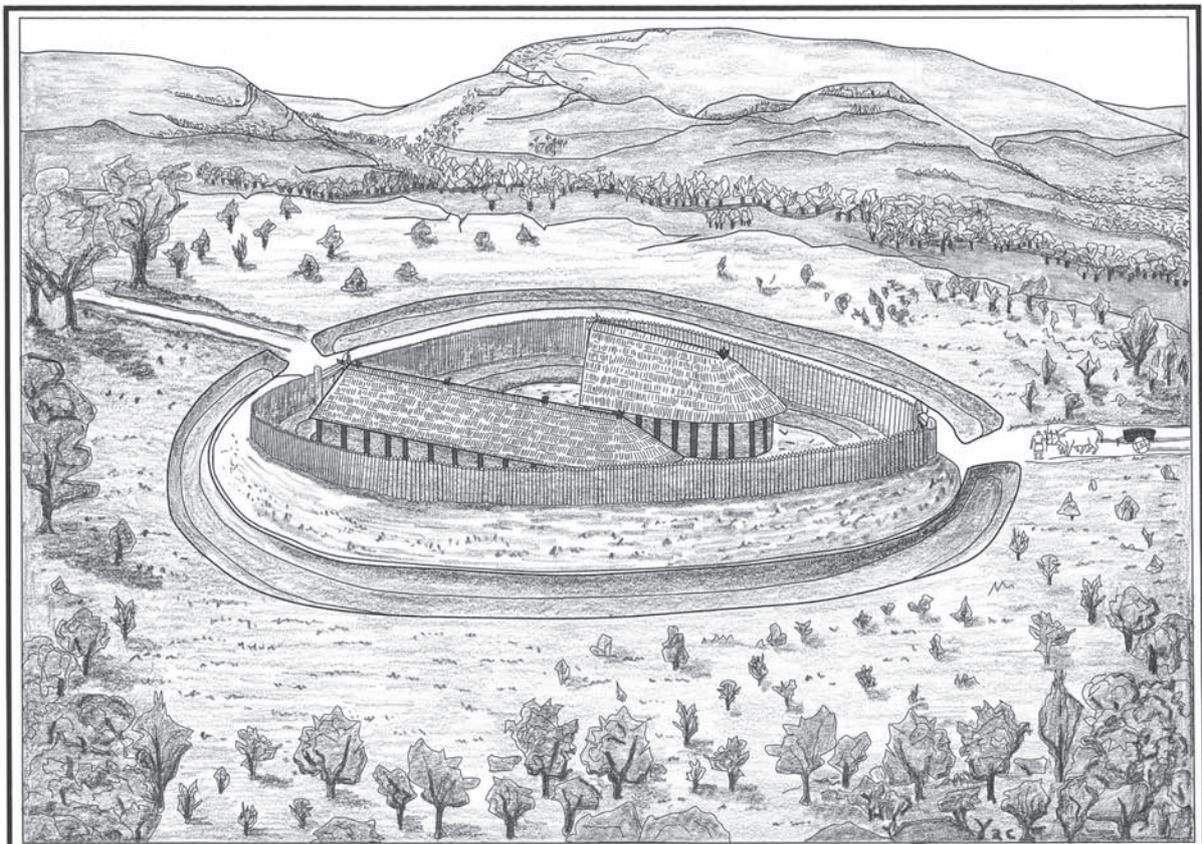


Figure 10. Restitution de l'enceinte annulaire de Mourral à Trèbes (Aude) dans son premier état vers 3000 avant notre ère. Le site établi au sommet d'une colline dominant la vallée de l'Aude se présente comme un petit fort circulaire (60 m de diamètre) protégé par un fossé partiellement en eau, une levée de terre et une palissade avec deux portes. Il ne contient que deux grands bâtiments à deux nefs avec ossature en bois qui font figure de résidence monumentale par rapport aux petits habitats non fortifiés contemporains (dessin digitalisé ombré au crayon noir, J. Vaquer, CNRS, 2011).

céréales. On peut retenir pour Mourral l'interprétation d'un site fortifié qui abritait un groupe humain réduit et probablement de statut élevé comme le suggèrent la position perché du site et l'aspect monumental des deux grands bâtiments en bois. L'outillage lithique réalisé essentiellement en silex exogènes indique que les occupants étaient bien intégrés aux réseaux d'échanges de grande ampleur et peut-être même qu'ils participaient à leur contrôle ou à leur fonctionnement. L'ensemble de ces données plaide pour considérer que le Mourral est plutôt une résidence fortifiée de haut rang qu'un monument cultuel à usage collectif, ce qui n'implique pas évidemment qu'aucune activité rituelle ou cérémonielle n'ait eu lieu sur le site.

C'est à partir d'analogies morphologiques avec les « *Henges monuments* » britanniques ou avec les « *roundel enclosures* » d'Europe continentale que l'hypothèse de sanctuaires a été proposée pour certains monuments à grand fossé annulaire avec une ou deux entrées de grande largeur. Cette hypothèse a été envisagée notamment pour les enceintes de Carsac Mayrevielle et de Roc d'en Gabit à Carcassonne (Vaquer 2001). La présence récurrente d'ossements humains sur ces deux sites, voire d'une sépulture disloquée au fond du fossé interne de Carsac pouvait accentuer la pertinence de ces rapprochements. En réalité la poursuite des travaux de terrain, notamment à Roc d'en Gabit ne renforce pas cette interprétation. Sur ce site il a pu être prouvé par de nombreuses coupes que la levée de terre jouxtait le flanc interne du fossé et non le flanc externe comme dans la plupart des sanctuaires britanniques (Wainwright 1989; Gibson 1998). La présence d'os humains sélectionnés (crânes et os long) est bien confirmée sur ce site, notamment à la base du remplissage du fossé où ils sont mêlés à d'abondants restes de faune. On trouve aussi dans les mêmes niveaux de nombreux éléments qui témoignent d'activités culinaires et de consommation (céramiques brisés, cendres, restes d'argile cuite, graines carbonisées, nombreux outils de mouture ou de broyage, os de faune brisés ou brûlés) et même des pièces qui témoignent d'activités de fabrication (ébauches de bracelets en calcaire, fusaïole, outillage en os et en pierre polie, outillage lithique diversifié). Il n'y a donc pas lieu de distinguer ces enceintes parfaitement annulaires des autres, même si l'on peut envisager pour la plupart une pluralité des activités. Il convient de souligner que ces sites à large fossé avaient réclamé de très grands investissements en temps et en force de travail et qu'ils ont dû de ce fait participer à des formes de polarisation de la vie sociale, économique et spirituelle au moment de leur réalisation ou de leur utilisation primaire. Leur rôle principal serait de fédérer les énergies dans des sociétés en cours de mutation à l'aube des âges des Métaux et sans doute pour des objectifs multiples qu'il serait vain de vouloir discriminer dans les contextes de cette époque.

Les enceintes du Chalcolithique récent et de l'Age du Bronze ancien

Dans la zone nord pyrénéenne, les enceintes attribuables au Chalcolithique récent et au début de l'Age du Bronze ancien c'est-à-dire au complexe campani-

forme et au Bronze ancien de style épicanpaniforme à céramique barbelée du style Camp de Laure (Courtin 1975) sont peu nombreuses. Si on ne tient compte que des sites spécifiques de cette ambiance culturelle (2400-2000 av. notre ère), on n'en compte que trois (fig. 7), toutefois si l'on prend en compte les réoccupations campaniformes des sites antérieurs leur nombre peut être augmenté. Les éléments campaniformes ou bronze ancien couronnent bien souvent le remplissage des fossés chalcolithiques du Vézazien et marquent bien souvent la fin des occupations de ces sites. À la Moulinasse et à Mourral la dernière occupation du site est attribuable au campaniforme du « standard » (maritime) ; à Puech Haut c'est du campaniforme pyrénéen qui se trouve au sommet du remplissage du fossé. Dans le fossé de la Croix Vieille des éléments du Bronze ancien épicanpaniforme clôturent l'occupation du site. Il faut souligner cependant que ces réoccupations par des campaniformes ou par des indigènes acculturés au contact des campaniformes n'ont pas entraîné de modification importante des enceintes, sauf peut-être dans le cas du site des Mourguettes où un fossé aurait été recreusé plus ou moins sur l'emplacement du précédent. D'autres sites par contre marquent la création de nouveaux habitats fortifiés à cette époque.

Pour le campaniforme pyrénéen, il s'agit du site de Médor à Ornaisons (Aude) qui a fait l'objet d'une fouille de sauvetage dirigée par J. Guilaine en 1982 et 1983 et d'une monographie (Guilaine, Vaquer, Coularou, Treinen-Claustre *et al.* 1989). Sur ce site, le fossé chalcolithique a pu être fouillé sur 70 m de long ; il était très légèrement arqué mais mal conservé puisqu'il n'en subsistait que la base, sur une largeur de 2 m et une profondeur de 0,30 m. Le remplissage a tout de même livré une importante série de mobilier détritique qui paraît correspondre à des rejets d'un habitat bien homogène du style campaniforme pyrénéen.

Pour le début du Bronze ancien l'enceinte de la Carreirasse à Mailhac (Aude) est une enceinte à fossé ovalaire de 100 m sur 60 m qui a fait l'objet de quelques sondages par O. et J. Taffanel (Guilaine, Vaquer, Coularou, Treinen-Claustre 1989: 131). Elle a livré des éléments typiques du début du Bronze ancien, céramique à décor épicanpaniforme, tasse monoansée, jarres à cordons impressionnés. Par sa forme et ses dimensions elle ne diffère pas des petits fossés chalcolithiques du Languedoc occidental.

Le site ceinturé le plus important de cette période est celui de Roc d'en Gabit à Carcassonne où une nouvelle enceinte à fossé a été établie au Bronze ancien et se superpose à l'enceinte annulaire du Néolithique final (Vaquer, Rémicourt 2008). Ce fossé se compose de trois tronçons qui ont été presque intégralement fouillés (fig. 11).

Le tronçon 24 au nord-ouest est attesté sur 31 m de long, avec une orientation nord-sud, il était tronqué par l'érosion vers le sud et se dirige vers la falaise qui domine la rive de l'Aude au nord. Il a une section en U et mesure 4 m de large, sa profondeur maximale conservée est de 1,30 m, mais à aucun endroit il a pu être raccordé un sol de circulation. Ce tronçon est nettement en pente vers le nord.

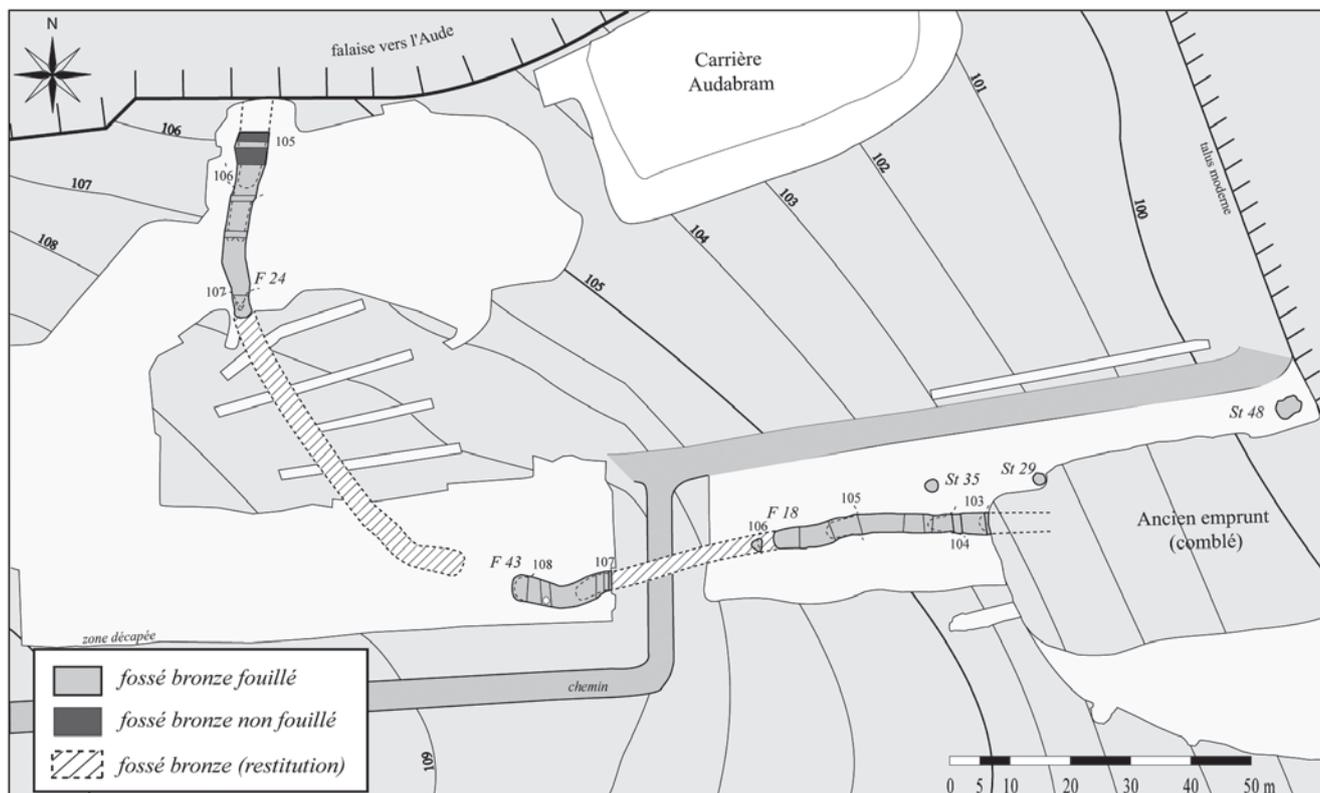


Figure 11. Roc d'en Gabit, Carcassonne (Aude). Plan des structures de l'Age du Bronze ancien. F 18, F 24, F 43 correspondent aux tronçons conservés du fossé d'enceinte dont le tracé restitué est proposé en hachuré. Les structures St 35 et St 29 correspondent à des bases de silos et la structure St 48 à une fosse d'extraction (Relevé J. Vaquer CNRS, dao H. Vergély et M. Remicourt 2004).

Le tronçon 18 dans la parcelle 49 était pratiquement rectiligne et orienté est-ouest, il se développait sur 39 m, il était tronqué par l'érosion vers l'ouest et par un emprunt de terre vers l'est. Dans ce secteur, seule la base du fossé est conservée, elle avait une section en U avec des parois verticales et formait parfois des sortes de compartiments séparés par des paliers. Il mesurait au mieux 3,80 m de large et 0,70 m de profondeur.

Le dernier tronçon F43 se trouvait dans le prolongement du tronçon F18, il a pu être dégagé sur 16 m de long. Il était nettement incurvé et légèrement élargi au niveau du recoupement avec le fossé néolithique et s'interrompait brutalement sur le point le plus élevé de son développement à l'ouest. L'ensemble formait une sorte d'antenne près d'une interruption probablement située dans l'angle sud-ouest de l'enceinte. Le fossé devait se prolonger ensuite vers le nord pour rejoindre le tronçon 24. Il s'agissait évidemment d'une structure très arasée qui était conservée sur 0,75 à 0,55 m de profondeur. Comme dans le secteur F18, la section était trapézoïdale ou en U, avec un fond plat ou légèrement concave de 3 à 4 m de large et avec des parois droites ou fortement inclinées, voire sub-verticales.

Tout au long de son développement, ce fossé a reçu les mêmes types de dépôts de comblement. À la base, le remplissage ne révèle aucune asymétrie des apports qui pourraient indiquer l'existence d'un talus ayant bordé le fossé. Les coupes transversales montrent trois épisodes de comblement qui semblent

obéir à une dynamique privilégiant les apports latéraux au début, puis des rejets anthropiques dans un second temps, et enfin une dynamique de transit longitudinal de sédiments issus de l'érosion.

L'épisode 1 est surtout représenté par des apports localisés sur les côtés qui correspondent probablement à l'effondrement ou à l'érosion des parois du fossé. Il s'agit de loess remanié lorsque le fossé est creusé dans le loess ou de limon brun dans le secteur du recoupement avec le fossé néolithique, ce qui indique que ces dépôts ont été rapides et peu déplacés.

L'épisode 2 est marqué par des apports de limon brun mêlés à des résidus de combustion, des pierres chauffées et du mobilier relativement abondant qui correspond assurément à la phase de fréquentation de l'enceinte. Localement des traces de feu *in situ* ont été mises en évidence dans les trois tronçons (zones de terre rubéfiée).

L'épisode 3 est représenté par des apports limoneux bruns, moins chargés en débris et contenant de nombreux restes de gastéropodes, il correspond surtout à des apports liés au ruissellement et à l'érosion du paléosol brun qui devait exister sur le site à cette époque.

Il semble acquis malgré les lacunes dues à l'érosion que ce fossé se développait sur le site en adoptant soit une morphologie en L. et, dans ce cas, en prenant appui sur deux talus naturels au nord et à l'est, soit plutôt une forme en U accolée à la falaise qui domine l'Aude, en effet le talus actuel à l'est qui sépare les parcelles 50 et 53 est essentiellement artificiel il

est probable que le fossé devait revenir vers le nord au delà de ce talus où il a été complètement détruit par des travaux de nivellement récents. Quoi qu'il en soit ce fossé formait un barrage qui délimite un espace quadrangulaire bordé par l'escarpement de la terrasse sur le côté nord et qui domine l'Aude d'une quinzaine de mètres. Compte tenu de l'érosion et des destructions récentes liées à des carrières, il est impossible de savoir si ce fossé était continu ou segmenté, toutefois le coude amorcé et l'interruption brutale visible au niveau du tronçon 43 suggère l'existence d'un passage à ce niveau. Les trois tronçons fouillés ont un pendage conforme à la topographie générale du site, et même plus accentué que la pente naturelle du terrain, ils ont probablement permis un drainage des eaux de pluies à la fois vers le nord et vers l'est. Le développement total de cette structure peut être estimé au minimum à 270 m, elle délimitait une superficie de 1,5 hectare, ce qui la place au même rang que l'enceinte du Camp de Laure au Rove dans les Bouches-du-Rhône (Courtin 1975).

Les structures ponctuelles du Bronze ancien qui peuvent être contemporaines de l'enceinte se trouvent toutes à l'intérieur de celle-ci. Il s'agit de bases de grands silos pour les structures St 35 et St 29 et d'une fosse d'extraction pour la structure 48. Il faut noter que les fosses 35 et 29 ne sont pas éloignées du fossé (3,30 m pour la 35 et sans doute la même chose pour la 29), ce qui laisse peu de place pour une simple levée de terre interne. La structure en élévation qui devait doubler le fossé était donc peut-être beaucoup plus élaborée qu'une simple levée de terre et elle était sans doute impliquée dans l'architecture des habitats (cases adossées à une muraille en briques crues ?). Des fragments de grosses pièces en bois carbonisées qui ont été trouvées dans plusieurs secteurs du fossé (F24 et F43) suggèrent l'existence probable d'armatures en bois au sein de cette structure. Comme dans la plupart des fossés d'enceinte des périodes précédentes le fossé du Bronze ancien de Roc d'en Gabit a livré des restes humains pour la plupart concentrés près de l'entrée. Il s'agit de fragments de crânes et d'os long des membres mais aussi d'une portion de cage thoracique et de colonne vertébrale en connexion qui révèle que des portions de cadavres encore en connexion ont été rejetés dans le fossé mêlés à des restes de faune et à des détritiques divers.

Conclusion

Les fossés creusés pour délimiter des habitats sont les structures archéologiques les plus évidentes pour identifier les sites préhistoriques fortifiés. Ils ne constituent que rarement une défense en eux-mêmes mais font partie de dispositifs à la fois en creux et en relief qui comportaient outre le fossé, une ou deux palissades en rondins et des levées de terre, voire des murailles en briques crues ou des remparts en matériaux labiles (terre et bois). Dans le midi de la France le recours à la pierre sèche pour l'édification de muraille ou de rempart n'apparaît pas avant le Chalcolithique et est resté cantonné à certaines régions calcaires (garrigues du Gard et de l'Hérault, Provence occidentale).

Les fossés tout comme les tranchées de fondation de palissade sont généralement les seules structures qui ont pu se conserver jusqu'à nous et qui nous permettent d'identifier les sites retranchés par rapports aux autres sites que l'on considère comme ouverts. Dans la trame chronologique et géographique telle qu'elle est actuellement établie, le phénomène de l'apparition des sites retranchés peut être situé à la charnière du Néolithique ancien et moyen soit vers le milieu du cinquième millénaire et il n'est clairement documenté que dans la vallée de la Garonne à cette époque. Ces sites des étapes formatives et anciennes du Chasséen garonnais ont été d'abord enclos par des palissades, puis par des fossés doublés de levées de terre et de palissades vers la fin du cinquième millénaire. À la même époque en Languedoc méditerranéen, les habitats connus sont le plus souvent des agglomérations marquées par des concentrations de silos et aucune d'elles n'a révélé de fortification. Les premiers sites retranchés du Chasséen garonnais correspondraient donc à un contexte socio-économique particulier qui correspond à une « situation néo-pionnière » selon la conception d'A. Gally (1991), à savoir un front de colonisation de territoires jusque là peu touchés par la néolithisation dans lesquels des conflits ont pu voir le jour soit avec les populations indigènes soit avec d'autres groupes de colons de même origine ou d'origine différente. Les données sur le Néolithique ancien et les débuts du Néolithique moyen dans le Sud-Ouest ne sont pas assez consistantes pour définir l'identité des cultures anté-chasséennes (Néolithique ancien basco-béarnais, Roucadourien, étape ancienne du groupe de Roquefort ?), mais il ne fait guère de doute que le Chasséen ancien garonnais est une émanation des groupes méditerranéens du Languedoc (Chasséen du style des Plots) et des Pyrénées (Montbolo) qui ont conquis de nouvelles terres au-delà de la ligne de partage des eaux méditerranéennes et océaniques. Les ressemblances constatées entre les enceintes à fossé segmenté du Chasséen ancien du Toulousain et celles de plusieurs contextes des pays de Loire et du nord de la France ne sont probablement pas fortuites. Elles sont toutefois difficiles à argumenter faute de données suffisamment représentatives sur le Néolithique moyen 1 dans les régions qui séparent le Chasséen ancien du Toulousain et les horizons Cerny et Chambon des pays de la Loire moyenne. Un effet de « feed back » rendant compte de quelques caractères ligériens dans le Chasséen garonnais pourrait en rendre compte (haches de typologie carnacéennes, vases-supports cubiques ou à décors pointillés).

Au cours du Chasséen classique et récent, soit entre 4000 et 3500 avant notre ère, le nombre de sites retranchés a augmenté dans la vallée de la Garonne et de nouveaux sites sont apparus en Languedoc méditerranéen. La trait marquant de cette période est la grande extension de plusieurs de ces sites fortifiés qui ont des enceintes à fossé segmenté doublées de palissade ou de levées de terre, voire de remparts mixtes (bois et terre) au Chasséen récent. Ces grandes enceintes ne contiennent que peu de silos à grain et les restes fauniques retrouvés dans les fossés de cette époque révèlent une orientation de l'élevage, tournée sur l'exploitation des bovins. Il

est possible que les grandes enceintes aient été des centres de rassemblements périodiques de ces groupes d'éleveurs avec leurs troupeaux pour des manifestations cérémonielles liées aux échanges et au renforcement des liens sociaux. Dans la vallée de la Garonne les grandes concentrations de fours à galets chauffés qui ont pu être utilisées pour des cuissons massives de viande ou pour le touraillage de grandes quantités de céréales destinées à la fabrication de bière sont les traces tangibles de ces grandes festivités collectives. Les sépultures primaires ou secondaires retrouvées sur ces sites révèlent aussi que les fossés et les remparts servaient pour les hommages rendus aux défunts.

Au Néolithique final / Chalcolithique la conception des sites retranchés paraît subir des changements. Il existe encore quelques sites retranchés à fossés multiples d'ampleur moyenne comme celui de Rocreus qui ont pu enserrer des habitats communautaires mais la plupart sont très petits et à fossé continu, simple ou double. Une série de sites du couloir de l'Aude datés du Chalcolithique ancien (fin du quatrième ou début du troisième millénaire), présentent une forme annulaire avec un ou deux passages concordants. Ils évoquent par leur formes et leurs dimensions les « Henges » ou « roundel enclosures » considérés comme des sanctuaires (observatoires de cycles solaires ou lunaires) d'autres contextes culturels du Néolithique européen et britannique. Cependant les fouilles réalisées notamment sur celui du Mourral révèlent qu'il s'agit plutôt de petits habitats fortifiés qui comportaient outre le fossé, une levée de terre, une palissade et les traces de grands bâtiments en bois. Il s'agirait plutôt dans ce cas d'une résidence fortifiée

d'une famille puissante de l'époque contrôlant un petit territoire et gérant les échanges de produits locaux et exogènes. Plusieurs de ces sites ont un caractère monumental indéniable et ont sans doute mobilisé une main d'œuvre beaucoup plus importante que celle des quelques résidents qui en ont profité. Le parallèle peut être établi avec les monuments mégalithiques contemporains qui signent dans la région l'apparition de sociétés hiérarchisées, probablement basées sur l'organisation lignagère (Gallay 2006; Testart 2005).

Cette structuration qui comporte à la fois des habitats groupés ouverts et fortifiés et des « concessions » elles mêmes ouvertes et fermées a persisté au Chalcolithique et à l'Age du Bronze ancien en ayant recours à des formes moins monumentales. On peut mettre en parallèle ces sites avec ceux construits en pierres sèches de la culture de Fontbouisse dans laquelle on connaît aussi des « concessions » ouvertes de cases agglutinées comme à Cambous et des « concessions » ceinturées d'un mur comme à Boussargues. D'une certaine façon ces sites à structures de pierres sèches enfouies sous leurs propres éboulis nous donnent des images en relief des habitats ceinturés néolithiques que les sites à fossés toujours beaucoup plus érodés ne peuvent nous transmettre.

Jean Vaquer

Directeur de Recherche du CNRS
UMR 5608 TRACES
Université de Toulouse Le Mirail
Maison de la recherche
5 allées Antonio Machado
F. 31058 Toulouse cedex 9
Jean-Sebastien.vaquer@orange.fr

Bibliographie

ANDERSEN, N. H. (1997). *The Sarup Enclosures. The Funnel Beaker Culture of the Sarup Site Including Two Causewayed Camps Compared to the Contemporary Settlements in the Area and Other European Enclosures*. Arhus. Jutland Archæological Society publications. XXXIII, I, 404 p.

BEYNEIX, A. et HUMBERT, M. (1999). La station chasséenne de Saint-Genès, Castelferrus (Tarn-et-Garonne). *Bulletin de la Société préhistorique Française*, vol. 96, 2: 209-219.

BROSSIER, S. et MARLIÈRE, P. (2000). Le site chasséen de Villeneuve-Tolosane / Cugnaux, Haute-Garonne, une nouvelle opération de sauvetage (1996-1997). In: LEDUC, VALDEYRON, VAQUER (dir.). *Espaces et sociétés*,

actes des 3^e Rencontres méridionales de Préhistoire récente, Toulouse 1998. Éditions Archives d'Ecologie Préhistorique. Toulouse: 313-318.

CAHEN, D., KEELEY, L. H., JADIN, I. et VAN BERG, P. L. (1990). Trois villages fortifiés du Rubané récent en Hesbaye liégeoise. In: CAHEN, D., OTTE, M. (dir.). *Rubané et Cardial. Actes du colloque de Liège nov. 1988*. Editions ERAUL. Liège: 125-146.

CAROLLA, L., GEORJON, C., VIGNAUD, A. et al. (2005). *La fin du Néolithique et les débuts de la métallurgie en Languedoc central*. Éditions Archives d'Ecologie Préhistorique, série archéologie préventive. Toulouse: 666 p.

- COURTIN, J. (1975). Un habitat fortifié du Bronze ancien en Basse-Provence : le Camp de Laure, commune du Rove (Bouches-du-Rhône). *Bulletin du Muséum d'Histoire Naturelle de Marseille*, XXXV: 217-240, 9 fig.
- GALLAY, A. (1991). L'homme néolithique et la mort. *Pour la Science*, 16: 78-87.
- GALLAY, A. (2006). *Les sociétés mégalithiques*. Collection le Savoir suisse, Presses polytechniques et universitaires romandes, 37. Lausanne: 139 p.
- GANDELIN, M., PONS, F. et DE CHAZELLES, C.-A. (à paraître). L'enceinte chasséenne de Château-Percin à Seilh (Haute-Garonne). Un témoignage exceptionnel d'architecture monumentale néolithique. A paraître dans la revue *Archéopages*, Paris Inrap.
- GANDELIN, M. et VAQUER, J. (2009). Le Mourral, Trèbes (Aude), Les témoins d'architecture à ossature en bois du Néolithique final. In: BEECHING A. et SÉNÉPART I. (dir.) - *De la maison au village, l'habitat néolithique dans le sud de la France et le Nord-Ouest méditerranéen*. Mémoire XLVIII de la Société préhistorique française. Paris: 183-197.
- GIBSON, A. (1998). *Stonehenge and Timber Circles*. Tempus Publishing Limited, Brimscombe Port Stroud. Gloucestershire: 160 p., 107 fig, 16 ph.
- GRIMAL, J.-P. (1991). Le gisement ceinturé des Mourguettes (Portiragnes, Hérault). *Le Chalcolithique en Languedoc ses relations extra-régionales*. Actes du Colloque de Saint-Mathieu-de-Trévières (Hérault, septembre 1990). Edité par Archéologie en Languedoc, 1990/1991, n° spécial. Fédération Archéologique de l'Hérault. Lattes: 109-113, 5 fig.
- GUILAINE, J. VAQUER, J., COULAROU, J., TREINEN-CLAUSTRE, F. et al. (1989). *Ornaisons, Médor. Archéologie et écologie d'un site de l'Age du Cuivre, de l'Age du Bronze final et de l'Antiquité tardive*. CASR/Archéologie en Terre d'Aude. Toulouse: 314 p.
- GUILAINE, J., BARTHÈS, P., COULAROU, J., BRIOIS, F., VAQUER, J. et al. (1997). *La Poste-Vieille*. Édition du Centre d'Anthropologie et Archéologie en Terre d'Aude Carcassonne. Toulouse: 252 p., nb fig. et photos.
- KEELEY, L. H. (2009). *Les guerres préhistoriques*. Collection Tempus. Éditions Perrin. Paris: 474 p.
- LÜNING, J. (1988). Zur Verbreitung und datierung bandkeramischer erdwerke. *Archäologisches korrespondenzblatt*, 18: 155-158.
- MERLEAU, M. L. et VIAROUGE M. (2011). Archéologie préventive à Saint-Michel-du-Touch, (Toulouse) : premiers résultats de la fouille menée au 13 chemin de la Flambère. In: SÉNÉPART, I., PERRIN, T., THIRAULT, E. et BONNARDIN, S. *Marges, frontières et transgressions, actualité de la Recherche*. Actes des 8^e rencontres méridionales de préhistoire récente, Marseille 2008. Éditions Archives d'Ecologie Préhistorique. Toulouse: 299-316, 21 fig.
- MÉROC, L. et SIMONNET, G. (1970). Le Chasséen de la haute et moyenne vallée de la Garonne. In: GUILAINE, J. (dir.): *Les civilisations néolithiques du Midi de la France*. Colloque de Narbonne 1970. Atacina 5. Carcassonne: 38-47.
- MÉROC, L. et SIMONNET, G. (1979). Les sépultures de Saint-Michel-du-Touch à Toulouse (Haute-Garonne). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1979, t. 76, études et travaux, 10-12: 223-233, 7 fig.
- SIMONNET, G. (1976). Le village chasséen de Saint-Michel-du-Touch à Toulouse (Haute-Garonne). UISPP, Congrès de Nice 1976. *Livret guide de l'excursion A5 Pyrénées*: 15-34, 16 fig.
- SKEATES, R. (2002). The neolithic enclosures of the Tavoliere, south-est Italy. In: WARNDRELL, G. and TOPPING, P. (ed.): *Enclosures in Neolithic Europe*. Oxbow Books. Oxford: 51-58, 9 fig.
- TESTART, A. (2005). *Éléments de classification des sociétés*. Editions Errance, Paris: 160 p.
- VAQUER, J. (1990). *Le Néolithique en Languedoc occidental*. Éditions du CNRS. Paris: 412 p., 202 fig., 14 photos.
- VAQUER, J. (1998). Le Mourral, Trèbes (Aude), a Fortified Languedocian late Neolithic Site, Reoccupied By Bell Beakers. In: BENZ, M. et VAN WILLIGEN, S. (ed.). *The Bell Beakers "Phenomenon". Actes du séminaire Das Clockenbecherphänomen, Freiburg 1997*. BAR. international series 690. Oxford: 15-21, 3 fig.
- VAQUER, J. (2000). Détection aérienne des camps néolithiques en Languedoc occidental. In: PASQUINUCCI, M. et TRÉMENT, F. (dir.). *Non Destructive Techniques Applied to Landscape Exploration*. Colloque de Pise décembre 1995. Populus Monographie 4. Université de Leicester: 61-69, 5 fig.
- VAQUER, J. (2001). Les enceintes annulaires du Néolithique final languedocien, habitats ou sanctuaires ?. In: GUILAINE, J. (dir.): *Communautés villageoises du Proche-Orient à l'Atlantique (8000-2000 avant notre ère)*. Séminaires du Collège de France. Editions Errance. Paris: 223-237, 11 fig.
- VAQUER, J. (2002). The Mourral enclosure, Trèbes (Aude, France) and the ring enclosures of the languedocian late Neolithic. In: WARNDRELL, G. et TOPPING, P. (ed.). *Enclosures in Neolithic Europe*. Oxbow Books. Oxford: 28-36, 9 fig.
- VAQUER, J. (2007). Les enceintes du Néolithique final-Chalcolithique en Languedoc occidental. In: EVIN, J. (dir.). *Un siècle de construction du discours scientifique en Préhistoire*. Congrès du Centenaire de la Société préhistorique française, Avignon 2004, vol. 3. Éditions de la Société Préhistorique Française. Paris: 501-512, 6 fig.
- VAQUER, J., GANDELIN, M. et MARSAC, R. (2004). Le site de Roc d'en Gabit, Carcassonne (Aude). In: DARTEVELLE (dir.): *Auvergne et Midi, actualité de la Recherche, Actes*

des 5^e Rencontres méridionales de Préhistoire récente : Auvergne et Midi. Préhistoire du Sud-Ouest, supplément n° 9. Cressensac: 463-472, 6 fig.

VAQUER, J., GANDELIN, M., REMICOURT M. et TCHÉRÉMISSINOFF, Y. (dir.) (2008). *Défunts néolithiques en Toulousain*. Toulouse EHESS. Archives d'Ecologie Préhistorique. Série monographie. Toulouse: 237 p.

VAQUER, J., PASSELAC, M. et CLAUSTRE, F. (1997). Le site de Poste-Vieille, apports de la détection aérienne. In: GUILAINE *et al.* *La Poste-Vieille à Pezens (Aude) de l'enceinte néolithique à la Bastide d'Alzau*. Éditions du Centre d'Anthropologie Toulouse. Archéologie en Terre d'Aude. Carcassonne: 27-43, 11 fig.

VAQUER, J. et REMICOURT, M. (2008). La série céramique du Bronze ancien 1 au Roc d'en Gabit, Carcassonne (Aude). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, actes de la journée d'étude : *Les ensembles problématiques de la transition Néolithique Age du Bronze*, t. 105, 3: 501-516.

VAQUER, J. et TREINEN-CLAUSTRE, F. (1989). Recherches sur les enceintes du Languedoc occidental. In : *Enceintes, habitats ceinturés, sites perchés du Néolithique au Bronze ancien dans le Sud de la France et les régions voisines*. Colloque de Montpellier - Aix-en-Provence, avril 1987. Editions de la Société Languedocienne de Préhistoire, n° 2. Montpellier: 9-20, 9 fig.

VIGNAUD, A. (2003). Les Jardins de Vert Parc (Castelnaud-Le-Lez, Hérault). Un habitat néolithique moyen de culture chasséenne. In: GASCO, GUTHERZ, LABRIFFE (ed.). *Temps et espaces culturels du 6^e au 2^e millénaire avant notre ère en France du Sud. Actes des 4^e Rencontres méridionales de Préhistoire récente*. Nîmes octobre 2000. Des éditions Monographies d'Archéologie méditerranéenne, n° 15. Lattes: 397-400.

WAINWRIGHT, G. (1989). *The Henge Monuments, Ceremony and Society in Prehistoric Britain*. Thames and Hudson. London: 176 p., 111 fig.

WHITTLE, A. (1996). *Europe in the Neolithic : the Creation of New Worlds*. Cambridge University Press. Cambridge.